

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 24 au 30 juin 2011 - N° 6369 - 60^{ème} année



PATRIMOINE

LE DÉPARTEMENT DE HAUTE-CORSE

INAUGURE L'ÉCOMUSÉE DU FORTIN DE CHJURLINU, À BIGUGLIA



MUSIQUE
Jazz in Aiacciu fête son dixième anniversaire du 29 juin au 12 juillet



ZOOM
"L'Histoire du costume féminin français", de Paul-Louis Giafferi, sort de l'oubli



CULTURE
Entretien avec l'acteur philosophe Christophe Di Caro



Hydro'éco, une solution simple et accessible pour réduire votre facture d'énergie

A partir de **1€***
l'économiseur d'eau

*Offre valable dans la limite des stocks disponibles.
Liste des magasins consultable sur corse.edf.com, oec.fr ou ademe.fr



▲ Euro racc. 360 - EDF - RCS 552 081 317 - Paris - Crédits photos : Getty Images, Corbis.

Appelez nos conseillers au **0810 20 1234** (prix d'un appel local)
ou connectez-vous sur corse.edf.com ou oec.fr



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Entre nous

Par Pierre Bartoli



ZOOM / PAR E.M.

Bientôt un nouveau cimetière sur Bastia

18 mois : c'est le temps escompté pour mener à leur terme les travaux entamés il y a quelques jours sur le site de L'Ondina, surplombant Bastia, pour la construction d'un nouveau cimetière devant compter, in fine, pas moins de 3000 emplacements.

La première phase de ce chantier a pour objectif, sur 6 des 23 hectares rachetés par la Ville de Bastia à des particuliers, la création de 600 concessions. «Pour les tarifs de ces emplacements, a souligné Emile Zuccarelli, lors de la première visite de chantier organisée le 24 juin dernier, ils restent à déterminer. Mais les personnes d'ores et déjà intéressées sont invitées à se rapprocher des services de la Ville concernés, et plus particulièrement de la Direction de l'actuel cimetière». Afin de répondre à une demande en progression - celle de l'incinération - estimée représenter 10% des demandes, le projet a prévu un crématorium. Parking et locaux administratifs seront également construits. Le tout est évidemment très attendu par la population, mais aussi par la municipalité qui doit, pour l'instant, composer avec la capacité d'accueil, insuffisante, de l'actuel cimetière, se voyant parfois contrainte de lancer des procédures d'abandon manifeste.

Le chantier

Coût global des travaux : 8 000 000 €
 Financement : 40% pour la CTC et 60% pour la Ville de Bastia
 Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bastia - DGST
 Maîtrise d'oeuvre : Cabinet Blasini
 Entreprises : pour le lot 1 Génie Civil, SNC Vendasi, Corse Européenne Entreprise et Brando BTP; pour le lot 2 Éclairage, SARL PM Raffalli; pour le lot 3 Espaces Verts, Casa di l'Ortu

L VERDICT EST TOMBÉ : COUPABLE !

Pour autant, les zones d'ombre demeurent dans le dramatique feuilleton de l'affaire Erignac.

Yvan Colonna n'a pas obtenu gain de cause. Si ce n'est que sa condamnation à perpétuité n'est plus assortie de la peine de sûreté. Pour autant, peut-on affirmer que la Justice est définitivement passée ?

En réalité, ces procès à répétition laissent quant à la révélation recherchée de la « vérité vraie », un goût amer.

Derrière les volte-faces, les accusations et les rétractations se cache probablement ce « quelque chose » qui laisse à penser que la lâcheté qui prétend s'habiller de courage, demeure la trame d'une sinistre besogne conçue et exécutée comme si une certaine impunité devait être, au terme, garantie ! D'où les frustrations exprimées par l'attitude et les propos des uns et des autres, des personnes incriminées ou ayant eu à être entendues !

Et, la Corse dans tout ça ? Et la vie d'un homme ?

● **TRANSPORTS ! TOUJOURS PLUS COÛTEUX**, toujours moins confortables quant aux horaires, notamment ! Et les semaines et les mois passent, et les solutions, qui en trouvera la clef ?

Il manque une volonté ferme de prendre ce problème qui est le problème crucial pour notre île et qui devrait mobiliser toutes les énergies, toutes les puissances intellectuelles, tous les politiques, en-dehors de toute idéologie politicienne et avec comme seul objectif de sortir l'île de cette situation qui paralyse son développement à tous les niveaux et dans tous les domaines !

Désenclaver l'intérieur de l'île et ouvrir la Corse sur l'extérieur, vers le « Continent » et les continents, s'avère d'une urgence capitale et la condition *sine qua non* pour une espérance qu'au fil des jours on voit s'éloigner avec effroi... !

L'essentiel du problème corse tiens dans ce mot : « Transports » !

● **NICOLAS FILLON, EN RÉALISANT, À STOCKHOLM**, dans le cadre de la Coupe d'Europe des Nations, le premier passage du Relais français du 4x400, a réussi une performance de grande envergure puisque son 400m a été chronométré en 45"11 !

Nicolas a transmis le témoin au deuxième relayeur français avec une belle marge d'avance et au-delà de la ligne d'arrivée.

Or, les 45"11 ont été chronométrés sur la ligne d'arrivée et devraient pouvoir être retenues comme une authentique performance individuelle.

Mais, au-delà de l'aspect réglementaire, il est important de retenir que l'athlète de l'Athlétic Jeunes Bastia fait aujourd'hui partie des « grands » de la spécialité, en France et en Europe ! Il se positionne favorablement aussi, en plus du Relais, dans la perspective de la course individuelle.

L'avenir s'ouvre grand devant l'athlète des « Rouges et Verts ».

Jazz in Aiacciu souf

DU 29 JUIN AU 12 JUILLET

festival **JAZZ in AIACCIU**

10^{ème} édition

www.jazzinaiacciu.com

Mercredi 29 juin Lazaret Ollandini 1^{ère} partie Eric TESTEGUIDE QUARTET
Monty ALEXANDER TRIO

Jeu 30 juin Lazaret Ollandini 1^{ère} partie Jean-Jacques GRISTI
Florin NICULESCU Quartet

Vendredi 1^{er} juillet Lazaret Ollandini 1^{ère} partie COUP DE CŒUR
YOUN SUN NAH Quartet

Samedi 2 juillet Lazaret Ollandini 1^{ère} partie Paul MANCINI QUARTET
Richard BONA et Raul MIDON

Samedi 9 juillet Cour d'honneur du Lycée Fesch 1^{ère} partie André PAOLI Big Bang
ALEGRIA Concert unique pour le 10^e anniversaire de Jazz in Aiacciu
Chants et musique de l'Espagne gitane (en passant par le Jazz)

Mardi 12 juillet Théâtre de verdure du Casone
ORQUESTA BUENA VISTA SOCIAL CLUB®

Réservation : www.corsebillet.com



Du 29 juin au 12 juillet, l'association « jazz in'Aiacciu » fête ses 10 ans et s'offre, pour l'occasion, une affiche qui n'a rien à envier aux plus célèbres festivals de jazz européens. Un événement rendu possible grâce à l'implication de son Président, Marcel Giudicelli et son équipe de bénévoles passionnés. Zoom sur une dixième édition très haut de gamme !

Cette série de concerts au Lazaret se clôturera le 2 juillet avec la prestation de deux artistes d'exception : **Richard Bona** (surnommé le «Sting africain») sera sur scène, accompagné de son ami **Raul Midon**, le célèbre ténor et guitariste aveugle avec qui il partage une tournée européenne.



Ci-dessus,
Richard Bona

L'Orchestra Buena Vista Social Club, Monty Alexander, Richard Bona... Toute l'équipe de «Jazz in Aiacciu» peut être fière : l'affiche de cette dixième édition est sans conteste l'une des plus réussies ! Si les musiciens invités cette année viennent de tous les continents, c'est un choix musical revendiqué par les organisateurs. Leur but : attirer un large public mais aussi une jeunesse en demande de nouveautés. Et nul doute que cette programmation 2010 va ravir tous les amateurs de musique de qualité ! Originalité 2011, le festival se déroule dans 3 lieux différents. Le premier rendez-vous va se dérouler du 29 juin au 2 juillet au **Lazaret Ollandini** : au programme, quatre soirées jazzy.

Le 29 juin, c'est **Monty Alexander** qui va prendre place au piano. Musicien de renommée internationale, il a joué avec les plus grands : **Franck Sinatra**, **Ray Brown**, **Dizzy Gillespie**, **Sonny Rollins** et **Quincy Jones**... Pour ce concert ajaccien, il sera entouré d'**Hassan Shakur** à la basse et d'**Obed Calvaire** à la batterie. Le lendemain, place au violoniste roumain **Florin Nicolescu** et à ses acolytes. Changement de style le 1^{er} juillet avec la belle Coréenne **Youn Sun Nah** et sa voix si particulière.



Ci-contre,
Monty Alexander

f fle ses dix bougies

Une semaine plus tard, changement de décor : le festival investit la cour d'honneur du lycée Fesch pour un concert unique, le projet «**Allegria**». Dédiée au flamenco, à la bossa nova et au jazz, cette soirée spéciale aura la caractéristique de ne pas rentrer dans le cadre d'une tournée mais sera organisée uniquement à l'occasion du dixième anniversaire du festival. A cette occasion, le chanteur et musicien **Christian Fernandez** sera accompagné par un quintette d'exception : l'incontournable **Jean-Marc Jafet**, **Melissa Trinidad Fernandez** (chant et guitare), **Ronnie Ray Junior** (piano, claviers), **Louis Winsberg** (guitare) et **Sébastien Bouland** (batterie).

Enfin, le 12 juillet, «**Last but not least**»

Une soirée exceptionnelle clôturera cette dixième édition au **théâtre de verdure du Casone**. A l'affiche : l'**Orchestra Buena Vista Social Club**, le groupe cubain le plus célèbre de la planète, qui signera ici son seul passage en France...



l'Orchestra Buena Vista Social Club

Nota Bene :

Les premières parties des concerts seront assurées par des artistes insulaires (Eric Testeguide Quartet, Jean-Jacques Gristi, Paul Mancini, André Paoli Big Band...)

>>>Echange avec **Marcel Giudicelli**, cheville ouvrière du festival et passionné de jazz...

► **Comment définiriez-vous la philosophie de votre festival ?**

La philosophie du festival est essentiellement un moment de partage. Faire découvrir la musique d'une façon très simple, et montrer de ce fait qu'elle n'est pas élitiste.

► **De l'Orchestra Buena Vista Social Club à Richard Bona en passant par Youn Sun Nah... Le choix musical de cette année 2011 est haut en couleurs et éclectique. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?**

Une programmation éclectique, oui, afin de faire découvrir tous les courants du jazz. Une forme de mondialisation dans le sens où tous les continents sont à l'honneur.

► **Le festival Jazz in Ajaccio fête ses 10 ans cette année: quel regard jetez-vous sur cette décennie de jazz à Ajaccio ?**

Beaucoup d'émotions, beaucoup de découvertes avec des moments très forts, des rencontres extraordinaires qui nous encouragent à poursuivre cette belle aventure... Autour d'une passion, une équipe s'est mise en place pour créer une manifestation, qui est aujourd'hui devenue un rendez-vous attendu.

► **Le jazz est parfois victime de nombreux a priori : élitiste, pointu... Comment parvenez-vous à battre en brèche ces stéréotypes ?**

Le jazz «élitiste» vient des années 80 avec le Free Jazz. De grands musiciens ont participé à ce mouvement d'intellectuels. En proposant un festival hétéroclite, cosmopolite, on parvient à toucher la sensibilité du public et arriver par ce biais à ce qu'est le jazz : une musique qui parle d'amour et de liberté.

► **Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous êtes confrontés (coût du transport, cachet des artistes, hébergement...)?**

C'est un travail d'une année, avec une équipe de bénévoles, qui donne beaucoup : énergie, talent et compétences. Organiser un festival en Corse est plus difficile qu'ailleurs, avec un coût plus élevé sur plusieurs pôles: hôtellerie et transport notamment, du fait que le festival coïncide avec l'ouverture de la saison estivale. De plus, nous recevons des artistes de qualité : de fait, les cachets sont conséquents et les capacités d'accueil plutôt réduites...

► **Quels sont les artistes qui ne sont pas encore venus et que vous aimeriez voir jouer à Ajaccio ?**

Juste quelques noms : Herbie Hancock, Rachelle Farelle... et tant d'autres !

► **Après dix ans de succès, connaissez-vous déjà les évolutions que vous aimeriez apporter (ou pas) au festival dans les années à venir ?**

C'est la question que l'on se pose. Une évolution des capacités d'accueil et de logistique nous permettrait d'envisager une autre dimension pour notre festival...



Plus d'informations sur : www.jazzinajaccio.com

Corsica

PAR G.P.



SAN MARTINO DI LOTA : Réunion PLU

Dans le cadre de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme** du village, le maire de la commune de **San Martino di Lota** vous annonce qu'une réunion publique qui se déroulera dans la salle des mariages à la mairie de **Pietranera**, le 24 juin à 18 heures.

Et Concours de boules de l'association U Mulinu

Le dimanche 26 juin, pour son premier anniversaire, l'association **U Mulinu Grisgione** met en place un concours de boules en triplettes qui sera réservé aux adhérents. Les inscriptions seront gratuites et de nombreux lots offerts par le Conseil Général et la commune seront partagés entre les finalistes. La journée se terminera par un grand buffet à 21 heures.



PRATO-DI-GIOVELLINA : Festivités de l'été

Durant les mois de juillet et août 2011, le village de **Prato-di-Giovellina** propose des soirées de fête. Au programme :

Le 14 juillet, soirée sucré-salé ainsi qu'un bal avec DJ.

Le 16 juillet à 21 heures, groupe **Meridiani**.

Le 23 juillet à 19 heures, soirée merguez brochettes.

Le 23 juillet à 21 heures, concert d'**Eric Mattei**.

Le 29 juillet à 21 heures, **Fabienne Marchangeli**, musiques jazz et brésilienne.

Le 6 août à 21 heures, concert du groupe **Alte Voce**.

Le 10 août, **Grand Loto**.

Le 12 août à 21 heures, groupe **Sumente**, Chants corses et religieux.

Le 15 août, dans la matinée, jeux et kermesse pour enfants; à 16 heures, concours de boules, **challenge Stuart**; à 21 heures, grand bal. Les horaires de la messe et de la procession seront fixés ultérieurement.

CASTELLO-DI-ROSTINO : Rénovation du bureau de poste

Le bureau de poste de **Castello-di-Rostino** se modernise pour mieux accueillir le public de la commune et des villages environnants. Fermé jusqu'au 27 juin, il rouvrira à cette date avec de nouveaux locaux à 14h.



CORTE : Collège Pascal Paoli et section sportive

Le concours d'entrée de la section sportive du collège **Pascal Paoli** pour l'année 2012 s'est récemment déroulé à **Corte**. Peu de candidats se sont présentés au rassemblement, peut-être par manque d'information, les dossiers de candidature ayant, en effet, été transmis tardivement dans les écoles. Les élèves toujours intéressés par cette section sportive peuvent présenter, sans autre condition, leur dossier complet au collège. Informations auprès de **Richard Morville** au **06 79 42 87 05** ou de **Chjara Stella Graziani** au **06 14 32 16 91**.

PIEDICORTI - TRALONCA - SANTA LUCIA : Femini'Arte

Le **Festival «Femini'Arte»**, l'art au Féminin, se déroulera du 4 au 7 août 2011 avec un programme de festivités de grande qualité. Le 4 août à **Piedicorti**, concert de **Maryline Leonetti**; le 5 à **Tralonca**, **Battista Acquaviva** et **Isulatine**. Le 6 août, à **Santa Lucia**, **Arte Flamenco**, **Joséphine** et **Paca Santiago**. Enfin le 7 août, à **Santa Lucia**, rendez-vous avec l'**Arte féminile** et 3 ore.



ALTIANI : Programme des festivités

«**Campa in Altiani**» propose un joyeux programme pour la saison estivale avec dès le 2 juillet un repas autour des spécialités du **Sud-Ouest**. Les réservations sont en cours auprès du bureau de l'association. Le samedi 23 juillet, vous pourrez assister à une conférence sur le patrimoine médiéval de la commune d'**Altiani**. Le samedi 6 août, on organise au village la nuit des étoiles. Le samedi 13 août enfin une soirée a été décidée au profit de l'«**Associu Ghjuvan Francescu**» avec un buffet et une animation musicale.

PRUNETE : Marché aux puces le samedi matin

L'association **ADPAE** qui travaille à la défense des animaux en **Costa Verde** organise pour les habitants de la



micro-région et d'ailleurs un grand marché aux puces qui se déroulera les samedis matin de 7 heures 30 à 13 heures, sur le parking près du bar **PMU Les quatre chemins**. Rendez-vous est donné aux chineurs de toute la région. Renseignements et inscriptions au **06 16 25 36 26**.

COL D'ARCAROTTA : Préparatifs du petit marché

Le petit marché du **col d'Arcarotta** sera organisé à partir du dimanche 10 juillet et tous les dimanches des mois de juillet et août 2011. Les artisans et producteurs qui souhaitent y prendre part sont invités à s'inscrire rapidement au numéro de téléphone suivant : **06 73 29 36 89**.



PONTE-LECCIA : Récupération de points de permis

Kalliste formation propose un stage de récupération de points de permis les 27 et 28 juin 2011. Le centre organise également une session relative aux tests psychotechniques en cas d'annulation de permis. Renseignements : **06 61 26 12 21**.



PONTE-NOVU : Inscription scolaire

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école du village peuvent effectuer les démarches auprès de la mairie de **Castellu-di-Rustinu**, en présentant leur livret de famille, le carnet de santé de l'enfant avec le carnet de vaccination à jour, et pour les élèves venant d'une autre école, le certificat de radiation de l'établissement précédent.



OLMETA-DI-TUDA : Vide-grenier

Un grand vide-grenier aura lieu dans le village d'**Olméta-di-Tuda** le samedi 25 juin de 8 heures à 18 heures. Les inscriptions et les renseignements se prennent au **06 75 12 32 06**. **Association foyer rural de l'Ornelli, Olméta-di-Tuda**. Le prix des stands est fixé à 5 euros.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

L'étang de Biguglia a son écomusée, installé en place forte

On l'attendait depuis que le panneau du permis de construire, planté sur le site, arborait la mention «L'Europe s'engage en Corse avec le fonds européen de développement régional» : le fortin de l'étang de Biguglia, nouvelle version a ouvert ses portes aux officiels, le 16 juin dernier, avant de le faire au grand public dès la prochaine rentrée. Sous l'égide du Département de Haute-Corse, il est devenu écomusée.



Sur l'île des pêcheurs, au bout du ponton, le fortin réhabilité

Après l'initiative prise par le Centre Régional de Documentation pédagogique pour en tirer en langue corse un projet éditorial conçu comme une sorte de monographie éducative du site, l'étang de Biguglia fait encore parler de lui. Cette fois, c'est le fortin génois de l'île des pêcheurs, datant du XVI^{ème} siècle, qui est au centre de toutes les attentions patrimoniales, avec son inauguration en tant qu'écomusée. Une nouvelle vocation qui trouve sa source dans une volonté politique ne datant pas d'aujourd'hui, puisque le projet fut lancé par Paul Natali, relayé par Paul Giacobbi, pour se concrétiser aujourd'hui sous la mandature de Joseph Castelli.

Pour couper officiellement le ruban, le Président du Conseil Général de Haute-Corse était donc accompagné, ce jeudi 16 juin, du Président de l'Exécutif de Corse ainsi que du Préfet de Haute-Corse, Jean-Luc Nevache. D'autres élus avaient fait le déplacement, venus découvrir, avant la collation, le nouvel espace intérieur du bâtiment dont la conception moderne et épurée sert une muséographie qui complète judicieusement l'exploration à pied du Stagnu du Chiurlinu, rendue notamment possible grâce aux visites guidées régulièrement organisées sur le site. Revenant sur l'histoire de l'étang, dont les 1790 hectares et les 120 espèces avifaunistiques qui y sont répertoriées sont au centre d'un large dispositif de protection (dans le cadre du réseau Natura 2000, cette réserve naturelle bénéficie des qualifications «d'importance communautaire» et de «zone protégée spéciale»), le nouvel écomusée fait aussi la part belle aux activités humaines développées in situ, dont la pêche lagunaire. Se faisant, il dépasse les limites géographiques du site de Biguglia pour faire voyager le visiteur jusqu'à la plaine orientale. Les nombreuses espèces qu'abrite l'étang ne sont évidemment pas oubliées, faune et flore constituant le coeur du parcours muséographique. Loin d'être réservé aux initiés de l'hydrogéologie ou encore de la biologie marine, cet écomusée entend intéresser tous les publics. Les scolaires, qui font déjà leurs classes écologiques au coeur du Chiurlinu, ont motivé un riche programme pédagogique, avec, à la clé, divers ateliers thématiques sur les insectes, le cycle de l'eau, le développement durable... Une façon, comme l'a rappelé Joseph Castelli, de faire de cet espace «un message d'espoir adressé à toutes les générations ainsi sensibilisées, pour une véritable prise de conscience collective, à la fragilité des écosystèmes et à la nécessité de préserver les ressources de nos territoires.» A l'ombre des Aulnes et des tamaris, dans les roseraies et les vaseraias, ce ne sont pas les «petits habitants» du Chiurlinu, du foulque macroule au martin pêcheur, en passant par la Cistude d'Europe ou la tortue d'Hermann, qui s'en plaindront.



Joseph Castelli, Président du Conseil Général de Haute-Corse, coupe le ruban



Paul Giacobbi et Jean-Luc Nevache, en compagnie d'Anne-Marie Natali, découvrent la structure

Christophe Di Caro :

Pour l'avoir vu jouer excellemment, de bout en bout, dans «Une aspirine pour deux» de Woody Allen, Christophe DI CARO ne surprend qu'à moitié. Comédien, animateur de café philo, enseignant, peut-il encore étonner lorsqu'on sait qu'il a organisé, avec un succès unanimement salué, une nouvelle édition de la coupe régionale de philosophie, il y a peu à Ajaccio ? Quel est le moteur de cet homme de 28 ans à peine ? Rassembler, sans perdre de vue la Cité, l'Idée, par la discussion et l'échange. Rien d'extraordinaire.

Avec tout de même une préoccupation mise en avant, celle de la connaissance pour tous, de sa vulgarisation et de son accessibilité, la question du «*bon angle d'attaque*» est l'expression favorite de Christophe Di Caro. C'est-à-dire ? Et le jeune homme de répondre sans hésiter : «*C'est compter soi-même, ouvrir un livre, désacraliser le savoir. Le premier savoir est la philosophie*». Donc, un rôle qu'il s'est réservé : l'organisation de l'espace de paroles à répartir équitablement. «*Tout le monde est dans le débat*», c'est sa formule. Comment faire ? On y répondra plus loin. Car il faut d'abord se demander ce qui le pousse. «*Une interrogation depuis l'université, à Corte, où j'ai étudié l'histoire*», répond Christophe

Il parle avec émotion et amusement de «**Storia 97**», l'association étudiante dans la filière, qui, entre autres buts, devait aider les étudiants en dispensant des cours, jusqu'à organiser une série de conférences sur le thème «*La Corse et le monde au fil des Ages*» ; d'où les interventions d'Olivier Jéhasse («*La Corse et le monde durant la période romaine*») ; et Françoise Lorenzi («*La Corse et le monde durant la préhistoire*»). Di Caro ajoute : «*Ce sont des débuts intéressants, en ce sens qu'ils sont formateurs, qu'ils sont surtout indispensables pour la suite, dans des domaines tout à fait différents, or tout se tient, même si je ne pouvais alors l'imaginer*». Heureusement, tout n'aura pas été sérieux : il se rappelle du karaoké à l'hélium (modérément consommé), dans un café sur le cours ; «*je ne sais pas si c'était bien légal mais bon, cela s'est bien passé*».

Venons-en aux planches, puisque nous avons affaire à un comédien, d'abord. Christophe : «*Oui, dans la mesure où tout est lié. Le comédien vivant sur scène est un passeur qui sert un texte. Et là, il développe une énergie qui est philosophique au sens fort du terme, c'est-à-dire fondée sur le partage de la connaissance*». Christophe donne des cours de théâtre à la MJC de Furiani depuis quatre ans à des enfants de 4 à 14 ans et à des adultes, parmi lesquels des retraités, et c'est tout à fait nouveau. «*J'ai monté avec eux des spectacles : «L'école du diable» d'Eric Emmanuel Schmitt, 2009 ; «Le Malade imaginaire» de Molière, en tournée depuis un an, la dernière représentation venant d'avoir lieu au lycée Jeanne d'Arc. Tout cela est enrichissant, car on n'est jamais seul, et il faut compter avec Noémie Sini, Lucia Perfetti, Antoine Liguori, Andréa Pinelli, s'agissant d'un travail d'ensemble, intéressant également beaucoup d'autres qu'il faudrait citer*». Comment tous les nommer ? Il ne faudrait pas oublier André-Jean Bonelli (courts métrages), et Léa



Casale (à qui l'on doit la présentation, en 4^{ème} de couverture de «**Le mystère de l'île de la Giraglia**»), qui l'a honoré.

A l'écouter, on a l'impression que notre ami «*s'accroche aux branches*», pour connaître l'insatisfaction, le versant noir de l'engagement. «**Une aspirine pour deux**» exprime une joie explosive contrariée par, justement, on ne sait quoi. L'interprète du névrosé, Allan FELIX, va dans ce sens : «*Une énergie se déploie sur quelques mètres carrés, tout se concentre sur la scène, l'énergie court sur les planches. Je joue sur scène ce qui ne m'est pas donné de vivre autrement*». L'explication ? Dans la vie, «*la pudeur compte énormément, l'ouverture y est restreinte, le dialogue haché. J'ajoute, pour compléter le tableau, que le jugement des autres est primordial, pour exprimer aussi, et dangereusement, une opposition d'après l'origine*». Le regard pénétrant, il faut croire gêné, Christophe conclut : «*Je n'ai aucune légitimité, et pourtant tout ce que je fais marche ! Parce que rien ne m'appartient*». Oui, notre comédien peut l'affirmer, au côté du metteur en scène, Joseph Massei, de la **Compagnie Théâtre Expressions**, avec qui il travaille depuis dix ans, et auquel il estime être infiniment redevable.

Une citation qu'il aimerait voir figurer ici : «*Aie le courage de te servir de ton propre entendement, voilà la devise des Lumières*», Kant. «*Qu'est ce que les Lumières ?*». Et puis ? C'est lui qui parle : «*Cela peut bien caractériser l'esprit d'initiative qui me pousse à accepter toutes les tâches qui s'offrent à moi, avec cette motivation de partir*

«Rien ne m'appartient»



de soi pour construire quelque chose d'acceptable, à destination du plus grand nombre, en touchant des personnes et des milieux jusqu'alors étrangers à la chose». Avec **Epictète**, stoïcien Christophe affirme : «Celui qui progresse ne blâme personne, ne loue personne, ne critique personne, n'incrimine personne. Il ne dit rien, ni de son importance, ni de son savoir» (tiré du «**Manuel**», le livre de chevet de Christophe). Et de rappeler que «l'humilité et la tempérance permettent bien souvent de me détacher des choses matérielles, des jugements ou des désirs qui ne «dépendent» pas de moi, pour reprendre ce philosophe». Quel parcours !

S'agissant d'autre chose que le théâtre, tout a commencé il y a six ans, quand **Christophe** a l'idée d'animer un débat au **Lycée Giocante de Casabianca**. Dans la bonne humeur, ce sont quarante à cinquante personnes qui sont là, puis de manière régulière tous les mois environ. Des profs de philo enrichissent et garantissent la qualité des échanges. Quelques bonnes volontés, quelques progrès, et c'est la «**coupe de Corse de philosophie**» qui s'impose, naturellement, si l'on peut dire. «J'ai agi très vite car je sais que mon temps est compté, et une fois bâti, tout peut s'effondrer». Plutôt grand, la calvitie précoce, les doigts très fins - sans surprise pour un intellectuel -, le sursaut craintif, à la recherche d'un mot pour son fameux «dialogue», le souci de bien faire dans des emplois décidément pré-



caires, contraint qu'il est de courir le risque de la mise à l'écart, du jour au lendemain... On aurait dit, à une époque encore récente, que notre interlocuteur avait «le chic pour refiler» l'angoisse (l'auteur de ces lignes en est convaincu).

Il ne faut pas s'étonner qu'il puisse déranger; il l'aura bien voulu... «Non, j'ai toujours été mis en avant par d'autres, et je ne crois pas, comme vous dites, «déranger». La section langue corse de la coupe de philosophie, une innovation, cette année, pour la 4ème édition, est une idée de Marie-Jean Vinciguerra.».

Et entre temps, il y aura eu quatre cafés littéraires, avec **Marcu Biancarelli**, **Ghjacumu Fusina**, **Jérôme Ferrari**, **Patrizia Gattacecca**, **Ghjacumu Thiers**, à **Furiani**, **Biguglia** et **Bastia** (Festival «**Terra Vecchia**», malheureusement une seule fois), sans oublier, un café poésie avec **Raoul Locatelli**, un moment des plus agréables. Si **Christophe Di Caro** a la bougeotte, «c'est parce qu'il y a de l'agitation», et autour de lui elle est parfois grandissante. Plus sérieusement, il y a énormément de travail en perspective. «Ce sont les jeunes lycéens qui poussent et qu'il faut calmer, puisqu'il n'est pas possible de tout faire. Combien de mails reçus !» N'ont-ils pas tendance, ces jeunes, à croire que les débats sont tout à fait dans

l'air du temps ? La télévision et autres médias démultipliés, où la presse s'exprime avec des joutes verbales et écrites interminables, images à l'appui, répétées de façon obsessionnelle, sur tous sujets, à toute heure, à tout bout de champ, y sont pour beaucoup. Pour le cas qui nous occupe, il reste que cela promet, et les préjugés sont mis à mal, même si la philo, notre ami en est persuadé, suscite encore l'incompréhension, non pas tant en raison de la connaissance des sommets, de son milieu fermé, mais «faute de paliers pour gravir la montagne». Effectivement, nombreux sont les versants, les branches mortes, les coups de tonnerre ...

Il était temps d'entendre de pareilles choses, dans la plus grande simplicité. Et en toute sincérité. A saluer, pour un jeune entièrement «fabriqué» et éduqué dans l'île. «Je suis né à Giocante, j'ai grandi à Corté (Université)», lance-t-il amusé, un brin de fierté dans la voix. Eh bien, longue vie !

Au Château de Chambord, la Corse, invitée d'honneur du Game Fair

Le groupe *Canta u Populu Corsu* était dernièrement invité à la grande fête de la chasse «Game Fair» par Vanina Pieri, présidente de l'agence de tourisme de la Corse «Corsica Made».



La Corse représentée par Cantu et une petite partie des représentants du Qatar

La 30^e édition du Game Fair, rendez-vous incontournable des chasseurs et amoureux de la nature, s'est traditionnellement déroulée au pied du prestigieux **château de Chambord**, dans le cadre exceptionnel de son parc.

Au programme : la nature, la chasse, la pêche, les loisirs de plein air et l'art de vivre à la campagne... Grand spectacle équestre et feu d'artifice avec la messe de Saint-Hubert et le concert de **Canta u Populu Corsu**.

Étaient les invités d'honneur de cette édition 2011 la **Corse** (terre de chasse authentique) et le **Qatar** (berceau de la fauconnerie).

Soulignons donc l'excellente initiative de l'**agence de tourisme de la Corse** sur un terrain très apprécié par les Corses, celui de la chasse. Même si, prioritairement, le but recherché était avant tout la communication et la promotion de l'image de la **Corse**. Pendant ces trois jours, notre île était le point de mire parmi les 300 stands qui composaient la grand-messe de la chasse. À côté de la somptueuse délégation du **Qatar**, la **Corse** a bien défendu son originalité et son authenticité à travers ses stands et ses diverses présentations. Ne doutons pas que les ambassadeurs du **Qatar** ont été sensibles à la démonstration et qu'ils se montreront réceptifs à ces témoignages.



Vanina Pieri, Présidente de l'agence de tourisme de la Corse et les émir du Qatar



Canta u Populu Corsu pose devant le château de Chambord



Charmant tableau : l'épouse d'un émir du qatar et ses chevaux au manège.

Une croisière de rêve pour 33 enfants malades

Pour la neuvième année consécutive, l'association Rêve d'Enfance a mis les voiles pour la Corse avec des enfants en rémission (de cancer). Durant 10 jours, ils sont 33 à suivre les pas de Jack Sparrow. Une croisière entamée le 20 juin et qui s'achève le 29 de ce mois.

Les leucémies et les cancers touchent 1 800 enfants par an, soit environ 1 enfant sur 600. Les traitements suivis pour ces maladies nécessitent des hospitalisations de longue durée et sont très lourds à supporter. A la maladie s'ajoute l'isolement social et psychologique de ces jeunes patients. Touchée par ces difficultés, l'association Rêve d'Enfance a choisi de se mobiliser pour les aider dans leur guérison et organise une croisière paradisiaque en Corse pour faire vivre une expérience incroyable à des enfants atteints de cancers. Après la croisière, l'enfant reprend confiance en lui, reprend contact avec le monde extérieur, c'est un moment qui lui permet d'oublier un peu la maladie. «La croisière en Corse, c'était super, témoigne Elodie, 14 ans, ancienne «croisiériste». 10 jours de rêve où on était tous ensemble. On a pu oublier un peu l'hôpital et la maladie. J'ai appris à tenir la barre, et la grande voile, et on a même vu des dauphins ! En rentrant, on a plein de choses à raconter à ses amis». Ces 10 jours, entièrement dédiés au farniente mais aussi à la découverte du fonctionnement d'un voilier, de la vie à bord, du paysage corse et de sa culture, ont été conçus par une équipe de 12 étudiants, membres de l'association Rêve d'Enfance, entourée de médecins conseillers. Monter la grand-voile, sortir le génois, faire des noeuds et à manoeuvrer... Autant de savoir-faire offerts à l'apprentissage de ces enfants avec, en plus, l'organisation de visites à terre comme cette journée du 26 juin prévue à Propriano. Sur chaque voilier, un skipper professionnel, un interne de médecine et trois accompagnateurs encadrent les 33 jeunes participants, qui ont été soignés dans l'un des huit hôpitaux partenaires de Rêve d'enfance: l'hôpital Trousseau à Paris (75), l'institut Curie à Paris (75), le CHI de Poissy-Saint-Germain (78), l'institut Gustave Roussy à Villejuif (94), l'hôpital la Timone à Marseille (13), le CHU de Nantes (44), le CHU de Grenoble (38), et l'hôpital Purpan de Toulouse (31). Rêve d'enfance peut compter sur 3 trois autres partenaires principaux : Accuracy, La Ligue Contre le Cancer et Auchan. Par ailleurs, Jimmy Fairly (lunettes de soleil), Ambre Solaire de L'Oréal (crèmes solaires) et Esprit d'Equipe (polos) se sont engagés à leurs côtés pour que l'édition 2011 de la croisière soit une réussite totale.



La vie devant soi, à bord et ensemble...



Loisirs à terre

«L'équipe Rêve d'enfance aborde cette année 2011 avec l'envie toujours plus forte de poursuivre son action et de développer de nouveaux projets afin d'atteindre l'objectif qui est le sien: accompagner des enfants malades vers la guérison, déclare Emmanuelle Pecoux, Présidente de Rêve d'Enfance. Grâce à l'expérience acquise durant les huit dernières années, nous pouvons désormais faire

preuve d'une grande efficacité dans la préparation logistique des croisières, ce qui permet aux enfants de passer dix jours inoubliables. En découvrant les plaisirs de la voile et les paysages grandioses de la Corse, en côtoyant des enfants ayant vécu les mêmes expériences, mais issus de milieux différents, ils oublient pendant un temps la maladie et font un pas de plus vers la guérison.»



Une autre façon de partager la même expérience pour ces enfants en quête de vie

Itinéraire à suivre

Lundi 20 juin, les enfants ont fait escale au Port de Porto Vecchio. Le lendemain, mouillage à St Cyrien, le soir, après une escale le midi aux îles Cerbicales. Mercredi 22, mouillage à Cavallo (Lavezzi) puis à Porto Novo, avec escale le midi aux îles Cerbicales. Jeudi 23, mouillage aux Lavezzi (île du sud). Vendredi 24, arrivée au port de Bonifacio. Samedi 25, mouillage à Figari, puis à Aritu. Dimanche 26, arrivée au port de Propriano. Lundi 27, mouillage à Campomoro, près de la paillote « Chez Francis ». Mardi 28, arrivée au port d'Ajaccio. Mercredi 29, départ d'Ajaccio. Les organisateurs invitent le public à venir rencontrer les croisiéristes dans chaque port d'escale.

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
ET D'UNE ENQUETE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE
DE L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE DE LA COMMUNE DE PIOBETTA

1ère parution,

Le Préfet de Haute-Corse informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n°2011-167-0001 en date du 16 juin 2011, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de PIOBETTA, avec établissement des périmètres de protection du captage suivant :

- Source de Pulajola

Les pièces du dossier seront déposées en Mairie de PIOBETTA pendant 30 jours, du mardi 05 juillet au mercredi 03 août 2011 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci. Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en mairie ou adressées par écrit, avant la date de clôture de l'enquête, au maire ou au commissaire enquêteur, qui les joindront aux registres.

Mme Carole SAVELLI désignée comme commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de PIOBETTA : 20218 - PIOBETTA

Mardi 05 juillet 2011 : de 9h à 12h

Mardi 12 juillet 2011 : de 9h à 12h

Mercredi 03 août 2011 : de 9h à 12h

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.

Copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées, pour y être tenus pendant un an à la disposition du public, en mairie de PIOBETTA et au Guichet Unique de l'Eau (DDTM - 8, Bd Benoite Danesi - BP 187 - 20411 BASTIA Cedex 9). Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la loi du 17 Juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à CORTE, le 17 juin 2011

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet de CORTE,
TONY CONSTANT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

(article 26.11.2 et 28 du Code des Marchés Publics)

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Association « Saint-Paul »
Château Bacciochi
CS 15001
20700 Ajaccio Cedex 9

2. Objet du marché :

Réfection des salles de classe 300 du Bâtiment Rodié

3. Délai :

Le délai de réalisation est fixé à 12 semaines à compter du 25 Juillet 2011.

4. Critères d'attribution :

- la valeur technique de l'offre Coef. 0,3
- l'engagement sur délai de réalisation Coef. 0,4
- le prix des prestations Coef. 0,3

Le critère prix sera apprécié au vu du détail estimatif fourni par le candidat.

La valeur technique sera appréciée au vu du mémoire technique du candidat qui décrira notamment la fiche technique des matériaux et les opérations à effectuer ainsi que leur coût de revient.

5. Procédures :

Type de procédure : Procédure adaptée Marché inférieur à 90 000 euros Hors Taxes.

6. Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Les documents peuvent être demandés ou retirés à partir du 17 Juin 2011 à l'adresse suivante : Monsieur Jean-Rémi EYSSAUTIER
Architecte - 2, Cours Grandval
20000 Ajaccio

7. Renseignements d'ordre administratif :

Pièces constitutives du marché :

- Acte d'engagement
- Devis de l'entreprise

8. Date limite de réception des offres : Jeudi 7 Juillet 2010 à 12 h

9. Les dossiers devront être envoyés ou déposés à l'adresse suivante :

Association « Saint-Paul »
Château Bacciochi CS 15001
Avenue Maréchal Lyautey
20700 Ajaccio Cedex 9

10. Date de validité des offres : 30 jours

ANNEXE

Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre technique peuvent être

obtenus et les documents retirés :

Monsieur Jean-Rémi EYSSAUTIER - Architecte - 2, Cours Grandval - 20000 Ajaccio

République Française

PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES

conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire
en vue de l'acquisition de l'ensemble immobilier cadastré
sous les n° B 82 et B 84 aux fins de réalisation d'un logement communal

Commune de CAMBIA

1ère parution,

Le Préfet de la Haute Corse,

Informe le public qu'en exécution de son arrêté n°2011/07 du 1er juin 2011, il sera procédé sur la commune de CAMBIA

- à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'acquisition par la commune de l'ensemble immobilier cadastré B 82 et B 84

- à une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les parcelles de terrains à acquérir pour réaliser ce projet.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de CAMBIA du mardi 5 juillet 2011 au vendredi 22 juillet 2011 inclus, soit pendant 18 jours consécutifs.

La réception du public s'effectuera pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de CAMBIA

Le mardi de 14 heures à 17 heures

Le samedi de 14 heures à 17 heures

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquête mis à la disposition du public ou adressées par écrit au maire ou au commissaire-enquêteur qui les joindra au registre,

Madame Christine SOUARES désignée en qualité de Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de CAMBIA

le mardi 5 juillet 2011 de 14 heures à 16 heures 30

le vendredi 22 juillet 2011 de 9 heures 30 à 12 heures

À l'expiration des enquêtes, les dossiers seront transmis dans un délai d'un mois au sous-préfet de l'arrondissement de Corte.

Une copie des conclusions du commissaire-enquêteur sera déposée à la mairie de CAMBIA et à la sous-préfecture de Corte, où toute personne physique ou morale intéressée, pourra en demander communication.

Le Préfet, P/ le Préfet, et par délégation,
Le Sous-Préfet de CORTE, **TONY CONSTANT.**

République Française

PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES

CONJOINTES PREALABLES A LA DECLARATION D'UTILITE
PUBLIQUE ET PARCELLAIRE EN VUE DE L'ACQUISITION
DES PARCELLES CADASTREES SOUS LES N°B 232, 233, 234,
AUX FINS DE REALISATION D'UNE PLACE COMMUNALE

COMMUNE DE SERMANO

2ème insertion,

Le Préfet de la Haute Corse,

Informe le public qu'en exécution de son arrêté n° 2011/05 du 23 mai 2011, il sera procédé sur la commune de SERMANO :

- à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'acquisition par la commune de l'ensemble immobilier cadastré B 232, 233, 234,

- à une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les parcelles de terrains à acquérir pour réaliser ce projet.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de SERMANO du mardi 21 juin 2011 au vendredi 08 juillet 2011 inclus, soit pendant 18 jours consécutifs,

La réception du public s'effectuera pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de SERMANO :

Le mardi de 12 heures 30 à 16 heures 30

Le vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquête mis à la disposition du public ou adressées par écrit au maire ou au commissaire-enquêteur qui les joindra au registre.

Monsieur Thomas ORSINI désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur, se tiendra, à la disposition du public, à la mairie de SERMANO :

le mardi 21 juin 2011 de 13 heures 30 à 16 heures 30

le vendredi 08 juillet 2011 de 9 heures 30 à 12 heures 30

À l'expiration des enquêtes, les dossiers seront transmis dans un délai d'un mois au sous-préfet de l'arrondissement de Corte. Une copie des conclusions du commissaire-enquêteur sera déposée à la mairie de SERMANO et à la sous-préfecture de Corte, où toute personne physique ou morale intéressée, pourra en demander communication.

Le Préfet, Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet de Corte, **Tony CONSTANT**

Cabinet FORCIOLI-CONTI - VALLI - PINELLI

Avocats au Barreau de Nice - 17, Avenue Georges Clémenceau - 06000 Nice
Tél : 04 93 92 67 00 - Fax : 04 93 92 67 92

Cabinet de Stéphane NESA

Avocat au Barreau d'Ajaccio - Résidence Diamant I - Place de Gaulle - 20000 Ajaccio
Tél : 04.95.22.82.35 - Télécopie : 04.95.21.74.88

LA MISE EN VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN SEUL LOT D'UN APPARTEMENT de 92,93 m²
(comprenant entrée, séjour, 3 chambres, cuisines, salle de bains, water-closet, terrasse)
ET 2 CAVES Situé à Ajaccio «RESIDENCE BODICCIONE» Lieu-dit Bodiccione,
Quartier Madunuccia, Bâtiment A

ADJUDICATION**JEUDI 28 JUILLET 2011 à 08h30**

Au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO
Siégeant en son prétoire sis, 7, boulevard Massiéra

Le Ministère d'Avocat étant obligatoire pour enchérir, les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat Inscrit au Barreau de AJACCIO

A la requête de : LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER, Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital de 1.008.000.000 euros, dont le siège social est sis à Paris (75001), 19, rue des Capucines, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 421 263 047, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié es qualité audit siège.

Ayant pour Avocat constitué **Maître Stéphane NESA**, du Barreau d'AJACCIO, et pour Avocat plaçant **FORCIOLI-CONTI - VALLI - PINELLI**, Avocats au Barreau de NICE,

Désignation : Sur le territoire de la Commune d'AJACCIO :

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier dénommé «RESIDENCE BODICCIONE», Lieu-dit Bodiccione, Quartier Madunuccia, comprenant plusieurs bâtiments,

Ledit immeuble est cadastré Section BD numéro 427, Lieu-dit «Route de Mezzavia», Les Biens et droits objets des présentes consistant en, dans le bâtiment A :

- **Le lot numéro cinquante huit (58) :** Au 3ème étage de l'immeuble à droite en arrivant sur le palier, un appartement comprenant une entrée, un séjour, trois chambres, une cuisine, une salle de bains, un water-closet, trois penderies, un séchoir et une loggia.

- **Le lot numéro huit (8) :** Au premier sous-sol de l'immeuble, une cave dénommée C 1/1

- **Le lot numéro douze (12) :** Au premier sous-sol de l'immeuble, une cave dénommée C 5/1

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers, qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination.

Occupation : Les biens sont occupés par les débiteurs et leurs enfants

Mise prix : 56.000 euros (cinquante-six-mille euros), outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Consultation des conditions de vente de l'ensemble immobilier : Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente, déposé au Greffe du Juge de l'Exécution (Immobilier) près le Tribunal de Grande Instance de AJACCIO, où il est consultable.

Visites : mardi 5 juillet 2011 de 11h00 à 12h00

mardi 12 juillet 2011 de 11h00 à 12h00

* Il est inutile de prendre rendez-vous.

République Française

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Haute-Corse

AVIS

Le Préfet de la Haute-Corse,

Informe le public qu'une demande d'autorisation administrative concernant l'aménagement de la traverse de POGGIO MEZZANA - RN 198 sur la commune de POGGIO MEZZANA a été présentée par la Collectivité Territoriale de Corse.

L'autorisation a été délivrée au titre du code de l'environnement, par arrêté préfectoral n° 2011160-0001 en date du 9 juin 2011.

Le pétitionnaire a été autorisé à procéder aux travaux suivant les prescriptions contenues dans l'arrêté.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, copie en est déposée en **mairie de POGGIO MEZZANA** et peut y être consultée.

En outre, pendant la durée minimale d'un mois, un extrait de l'arrêté est publié par voie d'affichage à la mairie de POGGIO MEZZANA en vue de l'information des tiers et des propriétaires intéressés.

Fait à Bastia le 16 juin 2011,

Le Chef du Service Eau - Forêt - Risques, **ALAIN LE BORGNE.**

COMMUNE DE LUCCIANA

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET PRESCRIPTION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

2ème parution.

Par arrêté municipal en date du 23 mai 2011, **Monsieur le Maire de Lucciana** a prescrit une enquête publique portant sur la Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune pour une durée de 33 jours.

* Cette enquête se déroulera du 20 juin 2011 au 22 juillet 2011 inclus.

Monsieur Jean-Paul SIMONI, demeurant 4, rue Carnot 20200 Bastia, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Bastia et assurera une permanence en mairie comme suit :

- le mercredi 22 juin 2011 de 8 h 30 à 12 heures,

- le jeudi 30 juin 2011 de 14 h 00 à 17 heures,

- le mardi 5 juillet 2011 de 8 h 30 à 12 heures,

- le vendredi 22 juillet 2011 de 8 h 30 à 12 heures.

Le dossier de Modification de PLU, ainsi qu'un registre d'enquête paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de LUCCIANA, Immeuble Canonica, route de l'Aéroport, pendant 33 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 20 juin 2011 au 22 juillet 2011 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à l'adresse suivante :

Mairie de LUCCIANA, Immeuble Canonica, Route de l'Aéroport

- « enquête publique pour la Modification du PLU » - 20290 LUCCIANA ;

Au terme de l'enquête publique, une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet de Haute-Corse et au Président du Tribunal Administratif.

Le public pourra consulter ce rapport à la Mairie de Lucciana, Immeuble Canonica, Route de l'Aéroport, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Maire, **Joseph GALLETI.**

MAIRIE DE LAVATOGGIO

AVIS DE MISE À ENQUÊTE PUBLIQUE DU SCHÉMA DIRECTEUR ET ASSAINISSEMENT ET DE LA RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE

1ère parution.

En application des dispositions de l'arrêté de **Monsieur le Maire de LAVATOGGIO** du 15 juin 2011, le schéma directeur d'assainissement et la révision de la carte communale seront soumis à l'enquête publique durant 32 jours du 11 juillet 2011 au 11 août 2011 inclus.

M. BONNOT Pierre-Olivier assurera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Les dossiers seront déposés à la Mairie de LAVATOGGIO aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur - Mairie de LAVATOGGIO - lequel les annexera au registre.

- **Une permanence sera assuré par le Commissaire Enquêteur à la Mairie de LAVATOGGIO les :**

- lundi 11 juillet 2011 de 9 heures à 12 heures

- lundi 25 juillet 2011 de 9 heures à 12 heures

- lundi 1er août 2011 de 9 heures à 12 heures

- jeudi 11 août 2011 de 14 heures à 17 heures

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

République Française

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer de Haute-Corse

AVIS

Le Préfet de la Haute-Corse,

Informe le public qu'une demande d'autorisation administrative concernant la modification de l'arrêté n° 2008-248-2 du 4 septembre 2008 autorisant les travaux de la RD 71 entre les PK 135.185 et 145.700 sur les communes de **SANT ANDREA DI COTONE** et **CERVIONE** a été présentée par le Conseil Général de la Haute-Corse. L'autorisation a été délivrée au titre du code de l'environnement, par arrêté préfectoral n°2011160-0002 en date du 9 juin 2011.

Le pétitionnaire a été autorisé à procéder aux travaux suivant les prescriptions contenues dans l'arrêté.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, copies en sont déposées en **mairies de SANT ANDREA DI COTONE et CERVIONE** et peuvent y être consultées.

En outre, pendant la durée minimale d'un mois, un extrait de l'arrêté est publié par voie d'affichage en mairies de SANT ANDREA DI COTONE et CERVIONE en vue de l'information des tiers et des propriétaires intéressés.

Fait à Bastia le 16 juin 2011

Le Chef du Service Eau - Forêt - Risques, **ALAIN LE BORGNE.**



23

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCÉDURE ADAPTÉE

(CCI2B/DC/2011.032)

(MONTANT INFÉRIEUR A 4.845.000 EUROS HT)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Correspondant :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques/ Activités Portuaires

Objet du marché : Réfection des voies de circulation du Port de Commerce de Bastia

Lieux de livraison :

Port de Commerce de Bastia

Type de marché : Marché de travaux

Durée du marché : 1 an renouvelable 3 fois

Caractéristiques principales : Réfection des voies de circulation en enrobé

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence

Mode de passation du marché :

Marché négocié-Opérateur de Réseaux, défini par les articles 77, 134, 135, 141, 142, 143, 144, 145, 146, et 150.IV. al 1 du Code des Marchés Publics

Marchés à bons de commande :

Pour des raisons techniques, économiques, et financières, le rythme et l'étendue des besoins à satisfaire ne peuvent être entièrement arrêtés dans le présent marché.

La Chambre de Commerce a décidé de passer un marché à bons de commande.

Le présent marché à bons de commande détermine les spécifications, la consistance et le prix des prestations ou ses modalités de détermination.

Ils en fixent le minimum et le maximum en valeur.

- **Minimum annuel :** 25.000 euros HT

- **Maximum annuel :** 100.000 euros HT

L'avis concerne un marché public.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Les articles 86 à 111 du Code des Marchés Publics (Titre IV - Chapitre 1er)

- Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement

- Crédits ouverts sur la section comptable 120

Langue dans laquelle les candidatures et les offres doivent être adressées :

Le Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

La demande de dossier se fera par télécopie ou courrier postal à l'adresse ci-dessous :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse

Département Juridique et Affaires Générales

Hôtel Consulaire - B.P 210

20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Le dossier sera adressé au candidat qui en aura fait la demande, par courrier recommandé avec accusé de réception

Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du nouveau Code des Marchés Publics.

- La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire.

- Les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés disponibles aux adresses suivantes <http://www.minefi.gouv.fr> (thème : marchés publics) et www.ccihc.fr ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

- La présentation d'une liste des principaux travaux ou équivalents à l'objet du marché effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et privé.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 52.1 alinéa 1°, produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

Date limite de remise des offres : Le 11 juillet 2011 à 10h

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application des dispositions de l'article 52 alinéa 2° sont examinées au regard des garanties et capacités techniques et financières ainsi que la liste des références en matière de travaux.

Critères d'attribution des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations (70%)

- dossier technique au regard des moyens humains mis à disposition, des moyens matériels et de la méthodologie d'intervention (30%)

Durée de validité des offres : 180 jours

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : CCI2B/DC/2011.032

Adresse à laquelle le dossier devra être déposé :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse

Département Juridique et Affaires Générales

Hôtel Consulaire - B.P 210

20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Département Juridique et Affaires Générales/Bureau de la Commande Publique

Tél : 04 95 54 44 38

Fax : 04 95 54 44 96

Renseignements techniques :

Port de Commerce de Bastia

Tél : 04 95 55 25 19

Fax : 04 95 55 25 01

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia

Chemin Montepiano - 20407 Bastia Cedex

Tél : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.88.55

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Département Juridique et Affaires Générales

Tél : 04 95 54 44 39

Fax : 04 95 54 44 96

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel prévu aux articles L551-1 à L551-12 du Code de Justice Administratif (C.J.A) et pouvant être exercé avant la signature du contrat,

- Référé contractuel prévu aux articles L551-13 à L551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article L561-7 du C.J.A,

- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique,

- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du C.J.A et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision par la personne publique,

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 17 juin 2011

08

COMMUNE DE MONTE

ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

1ère parution.

Par arrêté n°2011/03 du 06/06/2011, le **Maire de la commune de MONTE** a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la révision de la carte communale.

M. SIMONI Jean-Paul domicilié 4 rue Carnot - 20200 BASTIA a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Bastia.

L'enquête se déroulera à la mairie de Monte pendant 15 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie annexe de MONTE (Angiolasca), du 06 juillet 2011 au 20 Juillet 2011 inclus. Le Commissaire Enquêteur recevra à la mairie annexe de MONTE (Angiolasca), les jours suivants :

- Le Mercredi 06 Juillet 2011 de 9h30 à 12h30,

- Le Mercredi 13 Juillet 2011 de 9h30 à 12h30,

- Le Mercredi 20 Juillet 2011 de 9h30 à 12h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision de la carte communale pourront être consignées sur le registre, déposé en mairie, ou adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de MONTE.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire,

21

ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AJACCIO
4, Bvd Masseria

JEUDI VINGT HUIT JUILLET 2011 à 8 H 30

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DES BIENS SUIVANTS

- Les biens et droits immobiliers, notamment, droit de bail, constructions, bail à construction, composant un ensemble sis **COMMUNE DE PIETROSELLA (CORSE DU SUD) SECTION D NUMERO 436**, d'une superficie de 66 ares 40 centiares ;

Ledit ensemble comprenant notamment :

- Une VILLA de SEPT PIECES PRINCIPALES (258,25 m²)

et ses dépendances : patio, garage, piscine.

- Une MAISON ANNEXE de TROIS PIECES (75,39 m²)

MISE A PRIX :

- UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS

Le CAHIER DES CHARGES et CONDITIONS DE LA VENTE est déposé au GREFFE du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AJACCIO, où il peut être consulté.

Pour Avis : **Me APPIETTO**, Avocat, 10, Bvd MASSERIA AJACCIO

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE
DE L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE DE LA COMMUNE DE POGGIO MEZZANA

Captages de Canale, de Poghiulaccia et du forage Le Petit

2ème insertion,

Le Préfet de Haute-Corse informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n° 2011-143-0007 en date du 23 mai 2011, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de POGGIO MEZZANA, avec établissement des périmètres de protection des captages sus visés,

Les pièces du dossier seront déposées en mairie de POGGIO MEZZANA pendant 36 jours, du lundi 20 juin au lundi 25 juillet 2011 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en mairie ou adressées par écrit, avant la date de clôture de l'enquête, au maire ou au commissaire enquêteur, qui les joindront aux registres,

M. François SASSO désigné comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de POGGIO MEZZANA - 20250 POGGIO MEZZANA

Lundi 20 juin 2011 : de 9h à 12h
Mercredi 29 juin 2011 : de 9h à 12h
Lundi 18 juillet 2011 : de 9h à 12h
Lundi 25 juillet 2011 : de 9h à 12h

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.

Copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées, pour y être tenus pendant un an à la disposition du public, en mairie de POGGIO MEZZANA et au Guichet Unique de l'Eau (DDTM - 8, Bd Benoîte Danesi - BP 187 - 20411 BASTIA Cedex 9). Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la loi du 17 Juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à CORTE, le 27 mai 2011

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet de Corte, **Tony CONSTANT**

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES Communes de Borgo et Biguglia

PROJET DE RESTAURATION DES HABITATS NATURELS
ET AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES
DE LA PRESQU'ILE DE SAN DAMIANO

(projet poursuivi par le Conservatoire
de l'espace littoral et des rivages lacustres)

2ème parution,

DURÉE DES ENQUÊTES : (arrêté préfectoral du 11 mai 2011)

* Du lundi 20 juin 2011 au vendredi 22 juillet 2011 inclus.

SIÈGES DES ENQUÊTES ET LIEUX DE DEPOT DU DOSSIER :

* Mairies de BORGO et BIGUGLIA.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Monsieur Didier ROUTA VILLANOVA désigné en qualité de Commissaire Enquêteur,

sera présent pour recevoir les observations du public, selon les modalités suivantes :

En mairie de Borgo :

- le lundi 20 juin 2011, de 14 heures à 17 heures,
- le lundi 4 juillet 2011, de 14 heures à 17 heures,
- le jeudi 21 juillet 2011, de 14 heures à 17 heures.

En mairie de Biguglia :

- le mardi 21 juin 2011, de 13 heures 30 à 16 heures 30,
- le mardi 5 juillet 2011, de 13 heures 30 à 16 heures 30,
- le vendredi 22 juillet 2011, de 13 heures 30 à 16 heures 30.

Toutes observations relatives aux enquêtes publiques pourront également lui être adressées par écrit, aux mairies de Borgo et Biguglia.

Toute information concernant le dossier pourra être demandée auprès de M. le Délégué régional du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, 3, rue Luce de Casabianca 20200 Bastia, tél : 04.95.32.38.14.

A l'expiration des enquêtes, le dossier, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition des personnes intéressées en mairies de Borgo et Biguglia pendant un an, ainsi qu'à la direction départementale des territoires et de la mer (service de l'environnement et du développement durable), dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.



AVIS D'ATTRIBUTION 41 de 2010

1. COLLECTIVITE TERRITORIALE CONTRACTANTE :

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

Rond point du Maréchal Leclerc

20405 BASTIA Cedex 9

Tel : 04.95.55.55.55

2. OBJET DU MARCHÉ :

Travaux : Voirie Départementale - Aménagements ponctuels / Réfection de sections de routes départementales (lot n°2).

Nomenclature : CPV : 45233140 ; 45233142

Marché non couvert par l'AMP

3. PROCEDURE :

Marché négocié passé après un marché d'appel d'offre ouvert déclaré infructueux conformément au dernier alinéa de l'article 35-I-1 du CMP.

Critères retenus pour le jugement des offres :

1. Prix (50%)
2. Délai d'exécution (30%)
3. Valeur technique (20%)

4. ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

Titulaire : Groupement SOCOMATRA / SARL SMTP / SARL TRAGECO (20600 FURIANI)

Date d'attribution : 14/06/2011

Montant du marché : 1.106.224,24 € TTC

5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- **Avis obligatoire à publier**

- **Numéro de l'AAPC :** 22/2010

- Ce marché a fait l'objet d'un avis publié à l'Informateur Corse, au JOUE et au BOAMP

- **Nombre d'offres reçues :** 3

- **Estimation de l'administration :** 1.090.000 € TTC

- **Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Bastia - Villa Montepiano
20407 Bastia cedex - Tel : 04953288 66 / Fax : 0495323855

(Délai de recours : deux mois)

- **Date d'envoi du présent avis :** 20/06/2011

Le Président,

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A L'APPROBATION DU PLAN DE PREVENTION DU
RISQUE INCENDIE DE FORET DE LA COMMUNE D'ALGAJOLA

1ère parution,

Le Préfet de la Haute-Corse, informe qu'en exécution de son arrêté n° 2011167-0004 en date du 16 juin 2011, il sera procédé sur le territoire de la commune d'ALGAJOLA, à une enquête publique préalable à l'approbation du Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt.

Madame Madeleine LANFRANCHI LEBLANC, demeurant U Pianu 20242 VEZZANI, désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de BASTIA, se tiendra à la disposition du public à la Mairie d'ALGAJOLA :

lundi 11 juillet 2011 de 9h00 à 12h00

lundi 25 juillet 2011 de 9h00 à 12h00

jeudi 11 août de 9h00 à 12h00

En cas d'indisponibilité du commissaire enquêteur, le président du Tribunal Administratif de BASTIA a désigné Madame Carole SAVELLI, demeurant Domaine d'Acquaniella BP 9 à L'ILE ROUSSE (20220) comme commissaire suppléant.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie d'ALGAJOLA du 11 juillet 2011 au 11 août 2011 inclus. Ils seront consultables aux horaires d'ouverture habituels de la mairie. Pendant la durée de l'enquête, toutes les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ou adressées par écrit au commissaire enquêteur, qui les joindra au registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la Mairie d'ALGAJOLA et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Haute-Corse.

Email...

al@informateurcorse.com



04 95 32 89 92



70

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : M. le Président du Conseil Exécutif,
Collectivité Territoriale de Corse 22 Cours Grandval B.P. 215,
20187 Ajaccio Cedex - tél. : 04-95-51-64-64, télécopieur : 04-95-51-66-21,
courriel : commande publique@ct-corse.fr,
adresse internet : http://www.corse.fr.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Annonce n°27, B.O.A.M.P. 76 B du 16 avril 2011.

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : 11s0105.

Objet du marché : Gardiennage des bâtiments de la Collectivité Territoriale de Corse.

Catégorie de services : 23.

Code NUTS : FR83.

CPV - Objet principal : 79713000.

Critères d'attribution retenus : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique : 60 % ;

- prix : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Attribution du marché ou du lot :

gardiennage des bâtiments de la Collectivité territoriale de Corse.

Nom du titulaire / organisme : Société de Sécurité Méridionale, résidence La Grava - bâtiment A4 - rue des Romarins, 20090 Ajaccio.

Date d'attribution du marché : 21 juin 2011.

Autres informations : Marché à bons de commande passé pour une durée de 5 mois pour un montant minimum de 48.000 euros (H.T.) et un maximum de 190.000 euros (H.T.).

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

L'avis concerne la conclusion d'un accord-cadre.

Une enchère électronique a été effectuée : non.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse - Direction Juridique et de la Commande Publique 22 Cours Grandval B.P. 215, 20187 Ajaccio Cedex 1.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 juin 2011.

59

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires PACA-CORSE, 4 Traverse de Rabat BP 121
13277 Marseille cedex 9

Objet du marché :

Intitulé : Climatisation de trois logements de fonction du Centre Pénitentiaire de Borgo

L'objet du présent marché consiste en la fourniture, la mise en place, les raccordements et les essais des matériels et équipements nécessaires à la climatisation de trois logements de fonction du centre pénitentiaire de Borgo
Marché de travaux passé en procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Date prévisionnelle de début des prestations : août 2011

Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement des offres seront pondérés de la façon suivante :

Valeur technique : 50%

Prix : 35%

Délai de réalisation des travaux : 15 %

Mode de règlement du marché : Le présent marché est financé sur le budget 2011 du Ministère de la Justice, Chapitre 0107, Titre III.

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours, à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes, par virement administratif.

L'euro est la monnaie de compte du marché

Date limite de réception des offres : le 13 juillet 2011 à 12h00.

Les critères intervenant au moment du jugement de la candidature sont :

Capacités techniques et financières

Présentation des candidatures :

Formulaire DC1 ou, à défaut, lettre de candidature (ou déclaration d'intention de soumissionner) dûment datée et signée

Formulaire DC2 ou, à défaut, déclaration du candidat accompagnée des déclarations et attestations mentionnées aux articles 44 et 45 du code des marchés publics

REFERENCES ET/OU QUALIFICATIONS DU CANDIDAT permettant d'évaluer les capacités financières et techniques du candidat :

Déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Direction Interrégionale des services pénitentiaires de PACA CORSE

Département du Budget et des Finances

Unité des Achats et des Marchés Publics - 4, Traverse de Rabat

BP 121 - 13277 Marseille

auprès de

Mademoiselle Anne-Lise TREMELAT

a) le solliciter par courrier à l'adresse ci-dessus ou par fax au 04.91 40 84 85

b) le solliciter par courriel à l'adresse suivante: anne-lise.tremelat@justice.fr

c) le retirer sur le site dématérialisé www.marchés-publics.gouv.fr sous la référence BOR-11-003

Une visite sur les lieux obligatoire. Pour pouvoir l'effectuer, les candidats devront préalablement prendre attache auprès de Monsieur Marcel MONTISCI ou, en son absence - Marcel MONTISCI - Tel 06 32 79 01 25 - Marcel.montisci@justice.fr

82

République Française

MAIRIE DE CORTE

ARRÊTE DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA REVISION SIMPLIFIEE DU PLU.

Prescrivant l'enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de CORTE

2ème parution,

Le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L123-1 à L123-20 et R123-1 à R.123-25 ;

Vu la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;

Vu les articles 7 à 21 du décret n° 85-453 du 23 avril 1985 ;

Vu la délibération en date du 29 mars 2011 prescrivant la révision simplifiée du PLU ;

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique ;

Vu l'ordonnance en date du 23 mai 2011 de M. le Président du Tribunal Administratif de Bastia désignant M. Bernard LORENZI, demeurant à BASTIA, 1, Boulevard Giraud en qualité de Commissaire Enquêteur ;

ARRÊTE

Article 1er : Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de CORTE pour une durée de 31 jours du 27 juin au 27 juillet 2011.

Article 2 : Monsieur Bernard LORENZI demeurant à BASTIA, 1, Boulevard Giraud a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif

Article 3 : Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cote et paraphe par le Commissaire-Enquêteur seront déposés à la Mairie de CORTE pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, à savoir du lundi au vendredi de 09 heures à Midi et de 13 heures 30 à 16 heures.

Article 4 : Le Commissaire-Enquêteur recevra à la Mairie :

- le 27 juin 2011 de 13 heures 30 à 16 heures.

- le 06 juillet 2011 de 09 heures à 12 heures,

- le 11 juillet 2011 de 09 heures à 12 heures.

- le 27 juillet 2011 de 09 heures à 12 heures.

Article 5 : A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 3, le registre sera clos et signé par le Commissaire-Enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Maire de la Commune de CORTE le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

Article 6 : Une copie du rapport du Commissaire-Enquêteur sera adressée au Préfet du département de la Haute-Corse et au Président du Tribunal Administratif. Le public pourra consulter ce rapport à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Article 7 : Un avis au public fera connaître l'ouverture de l'enquête qui sera publiée quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelle dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux diffusés dans le département.

Cet avis sera affiché notamment à la mairie et publié par tout autre procédé en usage dans la commune de CORTE.

Article 8 : Des copies du présent arrêté seront adressées :

- au Préfet s/c du Sous-Préfet,

- au Commissaire-Enquêteur ;

- au Directeur Départementale de l'Équipement ;

Fait à CORTE le 06 juin 2011,

Le Maire,

Antoine SINDALI.

73

COMMUNE DE MURO

AVIS D'ATTRIBUTION

RÉFÉRENCE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : 25 mars 2011

Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché :

Commune de MURO - 20225 Muro

Tél : 04 95 61 72 16 - Fax : 04 95 61 81 51

courriel : casacumuna.20225.muro@wanadoo.fr

Objet du marché - Procédure : Maîtrise d'œuvre pour travaux A.E.P - Procédure adaptée

Critères de sélection des offres : dans l'ordre décroissant :

- Valeur technique de l'offre : 50%

- Prix des prestations : 40%

- Délais d'exécution : 10%

Nom du titulaire et montant du marché :

SARL H2GEO CONCEPT - Montant H.T : 13.908,00 euros

Date d'envoi à la publication : 22 juin 2011

Le Maire,
Pierre OBERTI.

Email...

al@informateurcorse.com

CONSEIL GENERAL

AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
Direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414
20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mél : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : http://www.cg-corsedusud.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

L'avis implique un Accord-Cadre

Objet : Fournitures de carburants en stations-service par cartes accréditatives pour le parc automobile (véhicules, engins, petits matériels) du Conseil Général de la Corse du Sud.

Référence acheteur : 2011-029

Nature du marché : Fournitures - Achat

Procédure ouverte

Classification CPV :

Principale : 09130000 - Pétrole et distillats

Complémentaires :

30163100 - Cartes pour l'achat de carburant

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

45 % : Qualité

30 % : Prix des carburants

20 % : Coût des cartes accréditatives, de l'outil informatisé et de leur gestion

5 % : Prix du lavage

Date d'envoi de l'avis de publicité initial au JOUE et au BOAMP : 23/03/2011

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia

Villa Montépiano

20407 Bastia - Cedex

Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855

greffe.ta-bastia@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges

Bd Paul Peytral

13282 Marseille - 20

Tél : 0491156374 - Fax : 0491156190

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement :

- soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative (CJA) jusqu'à la signature du contrat ;

- soit de l'article L 551-13 du code de justice administrative (CJA) après la conclusion du contrat, si le recours pré-cité n'a pas été introduit.

- soit de l'article R 421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre.

- soit de la jurisprudence du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux (Req n° 291545) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du CJA.

Attribution du marché

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 24/05/2011

Marché n° : 2011-113

SAS VITO CORSE, Esplanade Forum du Fangu, 20200 BASTIA

Montant indéfini

Marché n° : 2011-112

SA ESSO SAF SEDOC, 90 rue de la Haie Coq Bat 242, 93536 Aubervilliers

Montant indéfini

Marché n° : 2011-111

SA TOTAL RAFFINAGE MARKETING, 562 Avenue du Parc de l'île TOT 008, 92029

Nanterre cedex

Montant indéfini

Marché n° : 2011-110

SAS DELEK FRANCE BP, Immeuble le Cervier B 12 Avenue des Béguines, 95800

Cergy Pontoise

Montant indéfini

Renseignements complémentaires

Marché à bons de commande conclu avec plusieurs attributaires dans la limite de 4, sans données financières contractuelles sur 4 ans.

Envoi le 22/06/2011 à la publication

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.marches-publics.info>

peut se charger de vos insertions légales
dans tous les départements de France....

Notre
Site

www.corse-information.info



86
Livia CECCALDI - VOLPEI

Avocat à la Cour
Résidence «Le Clos des Oliviers»
Bât. A - 20220 l'Île-Rousse
Téléphone : 04.95.48.57.89
Télécopie : 04.95.48.57.87

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP du 20 juin 2011, enregistré à BASTIA, le 22 juin 2011, bord n°2011/689, case n°3, Monsieur Claude SALVATORI (RCS de BASTIA n° 306 271 685) et son épouse Madame Jacqueline LUIGGI, demeurant ensemble Chemin de Muratopolo 20220 L'ÎLE-ROUSSE ont vendu à la SARL MARILINDA, en Cours d'immatriculation, siège social Place du Canon, 20220 L'ÎLE-ROUSSE, un fonds de commerce de « Biscuiterie », à l'enseigne « Biscuiterie », sis Place du Canon, 20220 L'ÎLE-ROUSSE, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds, L'entrée en jouissance a été fixée au 20 juin 2011.

Prix : 75.000 euros - Eléments incorporels : 25.000 euros - Eléments corporels : 50.000 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par Me Livia CECCALDI-VOLPEI, Avocat au Barreau de BASTIA, demeurant Résidence Le Clos des Oliviers, Bât A 20220 L'ÎLE-ROUSSE, Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA.

76

CENTRE DE READAPTATION FONCTIONNELLE ET MOTRICE DU FINOSELLO

Société Anonyme au capital de 68.625 euros
Siège social : Quartier du Ajaccio
Chemin du Finosello - 20000 Ajaccio
316 475 847 RCS Ajaccio

Messieurs Jean-Marc GIREAULT, Jean-Claude SANTARELLI, Jules-Antoine TORRE et Joseph-Marie TORRE ayant démissionné de leurs mandats d'administrateurs par lettres en date du 7 juin 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2011 a nommé en qualité de nouveaux administrateurs, à compter du même jour :

- Monsieur Rémy FRANCOIS, demeurant 34 Rue Vernier, 06000 NICE,

- Monsieur Etienne FRANCOIS, demeurant 34 Rue Vernier, 06000 NICE,

- FINANCIERE DU FINOSELLO, SA au capital de 2 613 000 €, ayant son siège social Quartier du Finosello, Chemin du Finosello, 20000 AJACCIO, immatriculée sous le n°383 597 564 RCS AJACCIO, dont le représentant permanent est Madame Chantal FRANCOIS, née DELACROIX, demeurant 34 Rue Vernier, 06000 NICE.

Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue, a nommé Monsieur Rémy FRANCOIS, Président du Conseil d'Administration assumant la direction générale de la société, en remplacement de Monsieur Jean-Marc GIREAULT, démissionnaire.

Pour avis

Le Conseil d'Administration

L'INFORMATEUR
CORSE NOUVELLE

Notre Site Internet :
www.corse-information.info

84

PM Environnement

Société par actions simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège social : Place Colette,
20112 STE LUCIE DE TALLANO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Ste Lucie de Tallano du 22/06/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme :** Société par actions simplifiée,
- **Dénomination :** **PM Environnement,**
- **Siège :** Place Colette, 20112 STE LUCIE DE TALLANO,
- **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,
- **Capital :** 1000 euros,
- **Objet :** La recherche, le développement et la conception dans le domaine de l'environnement.

L'ingénierie, les études techniques et les travaux en environnement. Toutes activités de conception, de recherche et de développement, de conseil, de management, de formation et d'audit, et plus généralement toutes prestations intellectuelles, d'étude et d'expertise pour la réalisation, la commercialisation et l'exploitation industrielle de procédés et de technologies dans le domaine de l'environnement et/ou du développement durable, de la gestion des risques et de la qualité.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Antoine MONDOLONI, demeurant Résidence Alzo di Sole Bât 1, 20090 AJACCIO,
Directeur général : Monsieur Toussaint PIETRONI, demeurant Place du village, 20167 TAVACO,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis, La Présidente.

63

SOLE E ARIA 2

S.A.S. au capital de 1 €
Siège social : 91, avenue des Champs Elysées
75008 Paris - 532383486 RCS Paris

Aux termes d'une délibération en date du 15/6/2011, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social au **9, rue Monseigneur Rigo 20200 Bastia**, à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Dirigeant : AKUO CORSE ENERGY SOLAR, 9, rue Monseigneur Rigo 20200 Bastia, Président.

- d'augmenter le capital social d'un montant de 120 € par émission d'actions nouvelles.
- d'augmenter le capital social d'un montant de 880 € par émission d'actions nouvelles.

Le capital social est fixé à la somme de 1.001 € divisé en 1.001 actions de 1 € chacune.

- de modifier l'objet social comme suit : toutes opérations d'acquisition, de détention, d'administration, de disposition, de gestion de tous titres émis par des sociétés ou tous organismes ayant une activité dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de toute installation de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables ... Les articles 2, 4 et 6 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.



69

Office Notarial de

Maître Yves LEANDRI,notaire associé à BASTIA (20200)
1, Rue Luiggi Giafferri

Suivant acte reçu par Me Yves LEANDRI, notaire associé à BASTIA, le 07 Juin 2011, enregistré à la recette divisionnaire de BASTIA, le 10/06/2011, Bordereau n°2011/656, Case n°2 : M. Louis, Félix SOLINAS, demeurant à SAINT-FLORENT (20217) Résidence San Roccu, a donné à son fils M. SOLINAS Gérard, demeurant à BASTIA (20200) Route du Macchione, Villa Solinsa.

Un FONDS DE COMMERCE de «droguerie quincaillerie» exploité à BASTIA (20600), 4, quartier Bassanese, les Marguerites, bâtiment 21 sous le nom «SOLINAS ET FILS», immatriculé au RCS de BASTIA sous le N° RCS 324 702 455.

Estimé à la valeur de 148.000 Euros.
Entrée en jouissance : le 07/06/2011
Les oppositions seront reçues en l'Office notarial de Maître Yves LEANDRI, où le domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour insertion,
Maître Yves LEANDRI.

81

SARL FRANCISCI ENVIRONNEMENT

Capital : 115.000 euros
Siège : Migliacciaru - 20243 Prunelli di Fiumorbu
RCS Bastia : 483 956 983

EXTENSION OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 16/06/2011, il a été décidé d'étendre l'objet social de la SARL FRANCISCI ENVIRONNEMENT aux activités suivantes : L'exploitation d'un centre de tri et d'une déchetterie.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

88

KNBLEXPERTISE COMPTABLE

Société par actions simplifiée
Au capital de 2.000,00 euros
Siège social : Port de Plaisance de TOGA
BAT A2, 20200 BASTIA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bastia du 03/04/2011, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme** : Société par actions simplifiée
- **Dénomination** : **KNBL EXPERTISE-COMPTABLE**

- **Siège** : Port de Plaisance de TOGA - BAT A2, 20200 BASTIA

- **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

- **Capital** : 2.000,00 euros

- **Objet** : expertise comptable

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, les associés inscrits au tableau de l'ordre des experts comptables disposant d'un droit de vote double..

Président : Monsieur Guy DENIS, demeurant 481 route de la juste, 84210 Althen des Paluds

Directeur général : Monsieur Bruno PELLEGRINI, demeurant Résidence Parc MONCEAU - Rue PARATOJO 20200 BASTIA

La **Société sera immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, La Présidente.

74

CORSE SANTE DISTRIBUTION

SARL au capital de 10.000 €
Siège social : PA PURETTONE,
20290 BORGIO - 498836881 RCS Bastia

L'AGE du 29/04/2011 a nommé en qualité de co-gérant et pharmacien responsable Mr Alain VITTENET en remplacement de Mr Victor VILLALBA, à compter du 29/04/2011. Modification au RCS de Bastia.

89

CORSE BOIS ENERGIE

Société Anonyme d'Économie Mixte Locale
Au capital de 182.365 €
Siège social à BORGIO (20290)
Parc d'Activités de Purettone
343 964 987 RCS BASTIA

Le Conseil d'Administration en date du 10 Juin 2010 a pris acte de la délibération du 20 Avril 2010 N°10/055 AC de l'Assemblée de Corse aux termes de laquelle ont été désignés en qualité de nouveaux représentants de l'Assemblée de Corse pour siéger au sein du Conseil d'administration de la société CORSE BOIS ENERGIE : - Madame Viviane BIANCARELLI, demeurant PORTO VECCHIO - Nota Suprana 20137.
- Monsieur Yannick CASTELLI demeurant Route de la Mer PENTA DI CASINCA (20213). - Monsieur Jean-Jacques PANUNZI demeurant 20152 SORBOLANO. Cette nomination a mis fin aux fonctions de Monsieur Joseph Louis-François GALLETTI, Madame Marie Jeanne MOSCIONI et Monsieur Jean Louis LUCIANI. Par ailleurs, L'Assemblée Générale en date du 28 Juin 2011 a pris acte de la démission de Monsieur Pascal GHIEMMETTI de ses fonctions de représentant permanent de la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES et de son remplacement par Monsieur Christophe THEVENON demeurant 13, Les Sabines (69130) ECULLY

Pour avis,

87

SARLAMICI

RCS BASTIA 530 242 866

L'AGE du 01-06-2011 a voté à l'unanimité les décisions suivantes :

1 - Transfert du siège social de Lotissement ALBA MARANA - 20290 BORGIO à **1615 AVENUE DE BORGIO - 20290 BORGIO** avec effet au 01-06-2011.

A compter de cette date, le siège social qui est aussi l'établissement unique se trouve à cette nouvelle adresse. Il ne subsiste aucun établissement ni aucune activité à l'adresse de l'ancien siège social.

2 - L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis - La gérance.

79

SASU KYRNABIO

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle dont le siège est à PIANO (Haute Corse), immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 519 110 720

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision de l'associé unique de la SASU KYRNABIO en date du 21 juin 2011, il a été décidé de procéder au transfert du siège social de la SASU KYRNABIO de PIANO à AGHIONE (Haute Corse).

Pour avis, le Président de la SASU KYRNABIO.

78

BAVELLA AVENTURE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5000 euros

Siège social : Chez Monsieur Jean Paul QUILICCI
20122 Quenza - 453 738 254 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2010, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société BAVELLA AVENTURE à compter du 30/09/2009 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur SANTONI Henri, demeurant hameau forestier CASA DI VALOLU 20124 ZONZA, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société Chez Monsieur Jean Paul QUILICCI 20122 QUENZA, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de AJACCIO
Mention sera faite au RCS : AJACCIO.

Pour avis,

OFFRE D'EMPLOI**Le CRIJ de Corse recherche 6 intervenants en Sécurité Routière**

Le Centre Régional information Jeunesse de Corse recherche

**3 intervenants pour la Haute-Corse
et 3 intervenants pour la Corse-du-Sud
afin de sensibiliser les jeunes au risque alcool**

sur les différents lieux de vie estivale de ceux-ci
(campings, C.C.A.S.S., avant-boîte, festivals, bals....)

A savoir : pour assurer cette mission, de nombreux déplacements sont nécessaires avec, comme lieu de départ, Ajaccio pour la Corse-du-Sud et Bastia pour la Haute-Corse.
Véhicule mis à disposition.

Type de contrat : C.D.D. Durée du contrat : du 13 juillet au 15 août 2011
Prérequis : forte motivation, permis B depuis au moins 1 an, moins de 30 ans.
Salaire indicatif : 1500 Euros. Durée hebdomadaire de travail : 35 heures.

Si cette offre vous intéresse, contactez le CRIJ CORSE : Mme GUERRINI Christine -
9 rue César Campinchi -20294 BASTIA Cedex - 04.95.32.12.13.
Envoyer C.V. et lettre de motivation Courriel : christineguerrini@wanadoo.fr

Informateur • CORSE NOUVELLE**DIRECTION - ADMINISTRATION**

Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS : Pierre BARTOLI

Téléphone : 04 95 32 89 98

RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : redaction@informateurcorse.com

1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,88 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ/ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 04 40

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ - ÉDITIONS SPÉCIALES

ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 1 88773

ISSN : 2114-009

IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI - Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

V^{ème} congrès international de la MESCE

«Vers un nouveau contrat éducatif», du 4 au 7 juillet

L'UMR CNRS LISA de l'Università di Corsica organise le V^{ème} Congrès international de la MESCE (Mediterranean Society of Comparative Education), Territoires et démocratie culturelle: vers un nouveau contrat éducatif, du 4 au 7 juillet prochain, à Corte.

Il s'agira notamment d'évoquer les politiques éducatives qui, menées jusqu'ici par les États-nations, dans un objectif d'uniformisation et d'assimilation, entrent en tension sous l'effet de l'émergence de nouveaux acteurs institutionnels (UNESCO, Europe) et sociaux (familles, communautés, associations, syndicats, confessions etc.).

«Cette question vive traverse nos sociétés et révèle un déficit de démocratie culturelle, une défaillance qui n'est pas de nature à apaiser les conflits associés aux situations d'hégémonie linguistique et culturelle», indique le Professeur Jean-Marie Comiti, responsable du V^{ème} Congrès international de la MESCE.

Et d'ajouter : «Dès lors, le savoir vivre ensemble est une des problématiques sociétales qui invitent à reconsidérer l'organisation de la cité où chaque composante doit trouver son espace, sa légitimité et son statut. Il devient alors opportun autant qu'urgent de s'interroger sur l'élaboration d'un nouveau contrat éducatif qui soit fondé sur la construction de répertoires qui intègrent résolument l'interculturalité et le plurilinguisme ».

De nombreux spécialistes, venus d'horizons divers, sont attendus pour s'exprimer autour de cette thématique porteuse d'avenir...

Contact organisation : Aurélien Leoni – Tél. : +33 (0)4 95 45 06 03 ou Courriel mesce2011@gmail.com



AG de l'Union Nationale des CPIE



À Corte, avec l'association A Rinascita

L'association A Rinascita, labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement depuis 2007, a eu l'honneur d'organiser la dernière Assemblée Générale de l'Union Nationale des CPIE. Deux jours durant, l'Assemblée générale de l'Union nationale des CPIE, association reconnue d'utilité publique, a ainsi réuni à Corte l'ensemble du réseau des CPIE de France et d'Outre Mer (administrateurs et salariés), les candidats au label, les partenaires nationaux et régionaux invités et l'équipe de l'Union nationale, soit plus de 250 personnes. Répartie sur l'ensemble du territoire français (80 CPIE et 16 unions régionales), ce réseau représente plus d'une dizaine de milliers d'adhérents. «Véritable projet d'envergure, il s'agissait d'une première pour la Corse et en particulier pour le Centre Corse : accueillir le réseau des CPIE sur son territoire. Cet événement de dimension nationale a privilégié les rencontres, les échanges, la cohésion et la convivialité et, au-delà, une dynamique favorable et porteuse en provoquant des retombées économiques importantes», a notamment indiqué Antoine Feracci, le dynamique président de l'association A Rinascita, en soulignant le rôle-clé et la mission de vecteur de promotion touristique remplie par les participants de l'assemblée générale pour la microrégion.

La première journée était consacrée à la présentation du bilan des activités de l'année passée et des projets à venir pour le réseau des CPIE. Une table ronde prévue ce 24 juin à 10h portera sur les liens et interactions entre agriculture, alimentation, environnement et santé, enjeux majeurs qui impactent les territoires et leur population.

E Ghjustre - «Olympiades des grands» à Vignetta

Quand les Centres de Loisirs élémentaires s'éveillent

Les Olympiades des grands ont récemment eu lieu à Vignetta, avec l'objectif d'initier les enfants à la pratique sportive, d'impulser le goût du sport dans chaque C.L.S.H et d'encourager l'esprit d'équipe et d'entraide. À ce titre, des ateliers sportifs ont été mis en place dans tous les accueils depuis la rentrée 2009. Ces initiations au sport ont abouti à la rencontre de tous les accueils dans le cadre d'une journée dédiée au sport et intitulée «E Ghjustre».

Cette journée d'activités sportives avait pour thème les sports collectifs et a concerné les Centres de Loisirs Primaires des Salines, Résidence des Iles, de Saint Jean et de Baléone et une équipe de l'Ecole Municipale des Sports, soit environ 300 enfants âgés de 6 à 11 ans.

La coupe, gagnée en 2010 par le C.L.S.H de Baléone, a été remportée cette année par le CLSH de Saint Jean.

Durant la remise des prix, les organisateurs ont souhaité adresser un grand bravo à tous les enfants et à toutes les équipes des CLSH et de l'Ecole municipale des Sports avant de leur donner rendez-vous en 2012 pour une nouvelle édition des «Ghjustre».

Classement : 1 CLSH de Saint Jean, 2 CLSH Salines, 3 CLSH Résidence des Iles, 4 CLSH Baléone, 5 Ecole Municipale des Sports.



L'Histoire du costume féminin français

Un ouvrage de référence extirpé de l'oubli

En préface, l'auteur de l'ouvrage, Paul-Louis Giafferi, écrivait : «Les procédés nouveaux d'imprimerie, d'édition, les collections particulières très à jour, soulevant chaque année un coin ignoré du voile de l'histoire, nous ont permis de mener à bien cette tâche immense qui groupe huit siècles et représente de longues années de patientes recherches».

Nous sommes en 1922. L'élégance française fascine les Américains et Paris arbore fièrement son statut de capitale de la mode !

Paul-Louis de Giafferi fait découvrir l'élégance incontestée de la femme française à travers un ouvrage de référence : **L'histoire du costume féminin français du XI^e au XIX^e siècle** : «Huit siècles de costumes féminins, pour paraître, séduire, innover, grâce au détail d'une coupe, à la beauté d'une manière, à la profondeur d'un décolleté ou, au contraire, d'un col si haut qu'il force à deviner tout ce que la femme fait semblant de dérober au regard....».

Un ouvrage totalement épuisé et disparu des collections. Le fils de l'auteur, Jacques de Giafferi, a consacré beaucoup de temps à sa réédition. Une tâche difficile, voire décourageante... Jusqu'à la lueur d'espoir, procurée par une publicité découverte dans sa boîte aux lettres, et émanant de la Bibliothèque des Introuvables de la rue des Grands Augustins à Paris. Jacques de Giafferi a instantanément le sentiment d'avoir trouvé l'interlocuteur qu'il recherchait depuis de très longs mois.

Le premier contact récompensera son attente. Une souscription sera lancée, et au bout se dessine la concrétisation d'un projet de vie.

Aujourd'hui, la ténacité de Jacques de Giafferi et de la Bibliothèque des Introuvables nous donnent le bonheur de découvrir cet ouvrage de spécialiste qui en suivant le fil des couturières, étudie le fil de l'Histoire...

Qui était Paul-Louis de Giafferi ?

Né à Vincennes en 1886, fils unique d'un père officier corse et d'une mère normande, il fait ses études au lycée d'Alençon puis les termine dans trois pays étrangers. Il est diplômé de la «Cambridge Junior University» en Angleterre, de «l'Export Akademy» en Allemagne et de «L'Instituto Filologico» de Livourne en Italie.

Très vite attiré par la Haute-Couture, il entre dans diverses maisons en France et à l'étranger : Laffrière, Paquin, Worth, Tollmann, Grundwaldt... où il occupe des postes de directeur artistique. Il est correspondant de nombreux journaux, magazines et revues spécialisés, français et étrangers, et organise diverses expositions en Europe.

Chargé de mission plusieurs fois aux Etats Unis, il donne, à partir de 1916, des conférences sur la Haute-Couture et l'histoire du costume à travers les âges.

Ecrivain et parlant couramment l'anglais, l'allemand et l'italien, il donne des conférences dans la langue de chaque pays où il est invité, dans les universités, les instituts français, sous l'égide des chancelleries.



Dans sa maison de Poghju Marinacciu, où il aime se ressourcer, Jacques de Giafferi nous a présenté l'ouvrage réédité par la Bibliothèque des Introuvables

En 1922, paraît, chez Nilsson Paris, le premier volume des quatre grands ouvrages qui vont contribuer à son renom : l'Histoire du costume féminin mondial en deux volumes, suivie de l'Histoire du costume masculin français.

En 1927, Foreign-Publications, à New York, édite les versions anglaises de ces trois derniers ouvrages.

Entre 1928 et 1935, il continue de présenter des expositions en Angleterre, en Allemagne, au Canada et aux Etats Unis. Il participe à l'exposition universelle Internationale de 1937 à Paris.

Il est membre de la Société des Gens de Lettres, de la Société des Orateurs et Conférenciers, fondateur du Foyer des Métiers d'Art et chargé de conférences au Conservatoire National des Arts et Métiers.

Il ajoute à ses activités littéraires et d'historien des fonctions de metteur en scène et d'organisateur de festival du type de celui présenté salle Pleyel, en 1932, pour le centenaire du Roi de Rome.

La fonction essentielle du costume dans les activités du folklore complète ses charges : il est président du Folklore Corse et vice-président de la Fédération des Groupes Folkloriques des Provinces Françaises.

En 1940 paraît chez Gründ, à Paris, un nouveau livre : Les Costumes Régionaux, avec les illustrations de Pierre-Albert Leroux et deux grands nouveaux ouvrages sur les Costumes Civils et les Costumes d'Artisans sont en projet.

En 1927, il avait épousé Anne-Marie Simon de la Mortière. Son cousin, le célèbre avocat Vincent de Moro-Giafferi, fut son témoin. Par ce mariage, il entra dans une vieille famille du Poitou.

De 1928 à 1937 naissent trois garçons : Jean-Louis, François-Xavier et Jacques.

Le 15 septembre 1943, il meurt avec toute sa famille, victime du bombardement de Sèvres. Le seul survivant, Jacques, a souhaité ardemment la présente réédition du premier ouvrage, en hommage à l'œuvre admirable de son père.

35^{ème} Tournoi de l'A.J. Biguglia

Une compétition d'un excellent niveau

Ce 35^{ème} tournoi de l'AJ Biguglia a connu un grand succès populaire au complexe sportif Paul Tamburini.

Tous les clubs de la région mais également des clubs continen-
taux ont tenu à y participer avec un réel plaisir.

Une épreuve qui a surpris par la qualité démontrée par tous ces
jeunes qui ont ravi les plus difficiles.

Durant ces trois jours, malgré un vent agaçant, les cadets et
minimes, sur ce magnifique terrain, furent les premiers à montrer
leurs évidentes qualités bénéficiant au passage des applaudisse-

ments d'un public appréciant ces jeunes, déterminés à donner le
meilleur d'eux-mêmes.

Le plateau des débutants qui a commencé à partir de 17 heures fut
un véritable régal.

Courageux, ravis et soutenus par leurs propres parents, surpris de
les voir déjà très avancés, ils réussirent à montrer à tous ces pas-
sionnés ce dont ils furent capables autour de ce stade merveilleux.

Cette longue soirée fut admirable pour tous ces jeunes enfants déter-
minés et admirés par des spectateurs conquis par les belles presta-
tions et l'esprit de sportivité très apprécié.

Il est clair que le président **Charles Sauli** et ses acolytes sont fiers
de ce 35^{ème} tournoi qui fut une véritable réussite.

Après avoir obtenu leur maintien en division d'honneur, ces jeunes
ont offert au public un spectacle qui a constitué une fin de champion-
nat amplement méritée.

U17- A.J. Biguglia - Ile-Rousse

Dans la catégorie des U17, le public chaleureux a été séduit par le choc
qui mettait en présence l'AJ Biguglia et l'Ile Rousse.

Les locaux allaient pourtant dominer les Balanins, certes courageux, mais
ces derniers ne purent rivaliser avec les locaux qui réalisèrent le match
parfait.

On rappellera la superbe partie de l'attaquant **Guilen**, auteur de deux réa-
lisations, mais également la prestation de **Santini** qui clôturera la
marque.



U13 Elite

A.S. Furiani - Gallia Lucciana 2/1

L'AS Furiani a quand même bataillé ferme pour s'imposer
devant le Gallia qui n'a cédé que 2 à 1.

U13 Honneur

A.S. Furiani - Casinca 3/0

Les jeunes Furianais se sont montrés efficaces face à la
Casinca qui n'a pu stopper cette belle formation.

U11 Elite

Gallia Lucciana - S.C. Bastia 2/0

La petite formation du SC Bastia n'a pas tenu la distance et
s'est inclinée logiquement 2 à 0 face à Lucciana.

U11 Honneur

Gallia Lucciana - C.A. Bastia 2/0

U15 - E.F. Bastia - Casinca



Cette rencontre fut
beaucoup moins
passionnante que la
première.

Les Filantistes furent
souvent bousculés
par leurs rivaux,
décidés à arracher
la victoire, mais ne
purent arriver à leur
fin et les joueurs au
maillot blanc allaient
s'imposer aux tirs au
but et s'adjuger le
trophée.



Les jeunes Cabistes se sont dévoués pour tenter
d'arracher le trophée mais la vaillance de Lucciana
a fait merveille, et Lucciana s'est imposé 2 à 0.

I Scontri di a Casinca

couronnés de succès à Vescovatu

Le tournoi annuel du Vescovatu Casinca Basket Ball s'est déroulé cette année autour d'une affiche inédite, «I scontri di a Casinca».

Avec le désir d'innover chaque année, le club cher à **Dumè Mitridati** a voulu faire de cet événement sportif le lieu de rencontre et d'échange de l'ensemble des clubs de basket ball de la **Haute-Corse**. Pari réussi, à l'image de la bonne tenue de cette manifestation qui s'est déroulée sur quatre journées, avec quelques clubs continentaux qui comptent parmi les fidèles du tournoi casinçais. Le club de **Nice** s'est d'ailleurs particulièrement distingué en remportant la compétition en catégorie minimes garçons et cadets.



Les Cortenaises ont fait un excellent tournoi



Les minimes de Biguglia, comme ceux de Vescovatu, ont chuté en finale face à Nice

Retour en images et sur le palmarès de cette édition 2011

En benjamines, l'équipe de **Furiani** a dominé les débats, et s'est facilement imposée contre **Biguglia** (33/3).

Les benjamins **champions de Corse** de la **Costa Verde** ont eux aussi fait honneur à leur titre en battant **Furiani** (36/12).

Les minimes filles de **Corte** et **Furiani** ont offert une finale de toute beauté. Leur confrontation s'est soldée à l'avantage de **Furiani** (23/20) au terme d'une partie très animée et disputée de bout en bout.

En minimes garçons, c'est une finale **Biguglia-Nice** qui était à l'affiche et malgré le bon comportement des joueurs corses qui menaient à la mi-temps, les Niçois, plus réalistes, se sont imposés en fin de match (73-63).

En cadettes, le club de **Furiani** a signé son troisième succès dans cette compétition aux dépens de **Ghisunaccia** (40-29).

La finale cadets opposait **Vescovato** à **Nice** et a offert un superbe spectacle. La seule finale du tournoi en quatre-quarts temps, dans les conditions du championnat. A la mi-temps les locaux menaient de



Les cadets de Vescovatu ont assuré le spectacle

cinq points (26/21) mais les coéquipiers de **Mathieu** n'ont pas tenu le rythme face, il est vrai, à une excellente équipe niçoise (59/67). Ils ont prouvé par contre que la relève du basket casinçais était prête. Message approuvé par une tribune conquise.



Les minimes de Costa Verde



Super-benjamins de Costa Verde !



Ils n'ont pas résisté à la Costa verde en finale

L'hydro-électrique à Casalabriva

Paul Giacobbi, Député de la Haute-Corse et Président du Conseil Exécutif de Corse, Patrick Strzoda, Préfet de Corse, Dominique Bucchini, Président de l'Assemblée de Corse et Maria Guidicelli, Conseillère Exécutive en charge de l'Energie, ont inauguré, le mardi 7 juin 2001 à 15h00, la centrale hydro-électrique « Acqua Viva » de Calzola, sur la commune de Casalabriva.



Cette inauguration s'est faite en présence des délégations de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique, présentes en Corse dans le cadre du programme européen «Europ'Act» (voir l'édition précédente de L'Informateur Corse nouvelle) et qui, exceptionnellement, ont parallèlement participé, à Serra di Ferro, ce 7 juin, à la première réunion délocalisée du Comité de Gestion du PRODEME, organe de gouvernance qui assure la programmation des opérations financées dans le cadre des partenariats CTC/ADEME, CTC/EDF (et prochainement CTC/Caisse des Dépôts), en application du Plan de développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie 2007.

Rappelons que la centrale Acqua Viva a pour ambition une production de 1,8GWh en rythme annuel afin d'assurer la consommation moyenne annuelle d'énergie électrique domestique de près de 1000 personnes, ce qui permettra l'économie de 275 tonnes de fuel par an. Cette petite centrale dévie les eaux du Taravo sur une longueur de 400m en utilisant une chute de 5,10m et un débit maximum de 7m3/s pour actionner une turbine de type Kaplan. D'une puissance de 350 kw, elle permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 1200 tonnes de Co2 par an. Un impact bénéfique sur l'environnement à ne pas négliger à l'heure du développement durable prôné par l'Union européenne et le Gouvernement Français. La SNC Acqua Viva a fait une demande d'investissement pour ce projet d'envergure qui s'élève à près d'un million d'Euro. La Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME ont participé au financement à hauteur de 70 966EUR chacune. Cette opération, éligible au titre du FEDER, bénéficie d'une participation européenne également d'un montant de 141 932 EUR.

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Le samedi 25 juin, dans le Gymnase Pascal Rossini, se tiendra le 5ème Festibudo de la Ville d'Ajaccio. Une journée qui se déroulera en 2 temps : à 9h00, compétition technique inter-disciplines; à 21h00, festival des arts martiaux avec démonstrations techniques, finales de la compétition technique et combats de contact.



Vagabondage

Début juin : pas un cocorico mais «Quande lu cantu lu cuccu» pour fêter la victoire, en foot, de la Corse sur la Bulgarie et la présence en demi-finale à Roland Garros de Marion Bartoli.

« Et je garde de ce pays la vision d'un paradis... » : c'est l'air et les paroles de cette chanson qui trottent dans ma tête quand je sillonne ce pays qui est le mien... Toujours et toujours, je suis envoûté par tant de beauté... Des à-pics bonifiants aux cascades rouges de Scandola, en passant par tous ces golfes, baies et autres ouvertures de la mer sur la terre, j'en ai toujours plein la vue et le cœur...

« Oh chi paese et chi fortuna d'esse natu qui ! »
Encore merci au ciel pour ce somptueux cadeau !

Mardi 31 mai : dans le Golfe de Saint-Florent un superbe Yacht appartenant à la cour de Bahreïn... La reine, sur une vedette, accoste près de La Roya pour déjeuner chez Michel Yenco qui, grand seigneur, la raccompagne sur son yacht après un excellent repas.
« Aio, simu o un simu ! ».

En Corse, la coutume veut que l'on ne se marie pas au mois de mai... D'aucuns disent même : «Ghje u mese di sumeri». Par contre, l'été, les hyménées ne manquent pas. Alors, avec mes vœux, je voudrais dire, lorsqu'elles quittent leur famille pour rejoindre celle du mari, à toutes ces demoiselles, ce magnifique vers de Victor Hugo : « Pars avec une larme, arrive avec un sourire ».

Il s'appelle Michael Barzalona, a 19 ans et vient de réaliser un exploit mondial en remportant le fameux derby d'Epsom en tant que jockey. Un peu de fierté pour nous puisqu'il est d'origine corse. Bravu, caru zitellu !

Abderrahmane est décédé. Il fut un superbe athlète international, jouant dans les plus grands clubs, mais pour nous il fut un excellent entraîneur dès qu'il arriva au E.F.C.B, ensuite devenu le Sporting, et la Corse fut sa seconde patrie. Il termina sa vie à Propriano où il devint l'ami de beaucoup de gens. Boules et chasse étaient sa passion.
« Ciao, ami Abder ! »

Toussaint LENZIANI



BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :



① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

Le rendez-vous est celui de la jeunesse et des activités sportives dans toute leur diversité... Depuis 20 ans, les Olympiades de Moriani-Plage font le bonheur des écoliers de la Costa Verde. Cette année encore, ils étaient plus de 300 à envahir la pelouse du stade Jean Olivési pour une journée placée sous le signe du sport, mais aussi du partage et du loisir.

20^{ÈMES} OLYMPIADES

La grande fête du sport scolaire en Costa verde



Une séance d'échauffement comme les grands et même les instits s'y sont collées !

Des gamins aux mines réjouies qui ont quitté exceptionnellement leurs écoles de **Moriani-Plage**, **Vanga di l'Oru**, **San Giulianu** et **Santa Lucia di Moriani**, pour participer au programme 2011 des **Olympiades**.

Dominique Lokoli, le concepteur, et son acolyte **Thierry Muri**, aux commandes, d'anciens élèves venus gonfler le groupe des bénévoles, les employés municipaux mis à disposition par la mairie de **San Nicolao** (qui chapote l'événement), la **bande à Céline** de l'association **APJM**, et bien sûr les enseignants ont accompagné les jeunes sportifs dans leurs efforts.

Echauffement collectif pour bien débuter, atelier d'adresse, de vitesse, tir au but, saut en longueur et saut en hauteur (réservé aux plus grands), les Olympiades sont avant toute chose l'occasion pour leur jeune public d'apprendre à bien faire du sport. Sans oublier l'aspect ludique, décliné au gré d'ateliers de jeux et de mini-rencontres de football. Et autour de cette super manifestation, des soutiens qui contribuent à son succès : la **Collectivité Territoriale de Corse**, les magasins **Casino de Moriani** et **Hyper U de Foelli**, les **eaux de Zilia**, la municipalité de **San Nicolao**, et les bénévoles.

A travers leurs performances sportives et leur engouement à bien faire, les écoliers de **Costa Verde** leur ont dit «*merci*».



PIANA



Samedi 6 Août 2011

Sabatu u 6 d'Aostu 2011

Premières Rencontres Généalogiques Corses Primi Scontri Genealogici Corsi

PROGRAMME PRUGRAMMU

13h15 - Accueil des généalogistes

Accolta di i genealogisti

14h00 - Ouverture des Rencontres

Apertura di i Scontri

Exposition de photographies anciennes sur Piana

Spusizione di ritratti anziani nanti Piana

Exposition «Un siècle de photos corses» par M.Tomasi

Spusizione «un seculu di fotografie corse» Tomasi

18h30 - Clôture des Rencontres

Chiusura di i Scontri

ENTREE LIBRE ET GRATUITE

INTRATI LIBERA ET GRATUITA

Contacts - Cuntatti

* Office de Tourisme de Piana - www.otpiana.com
info@otpiana.com - Tel : 04.95.27.84.42

* Cgwcorse - <http://fr.groups.yahoo.com/group/cgwcorse/>
cgwcorse@orange.fr - Tel : 06.80.07.67.99